n° 18 • Septembre 2023

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

CLUB
PROJET URBAIN
& PAYSAGE

2023

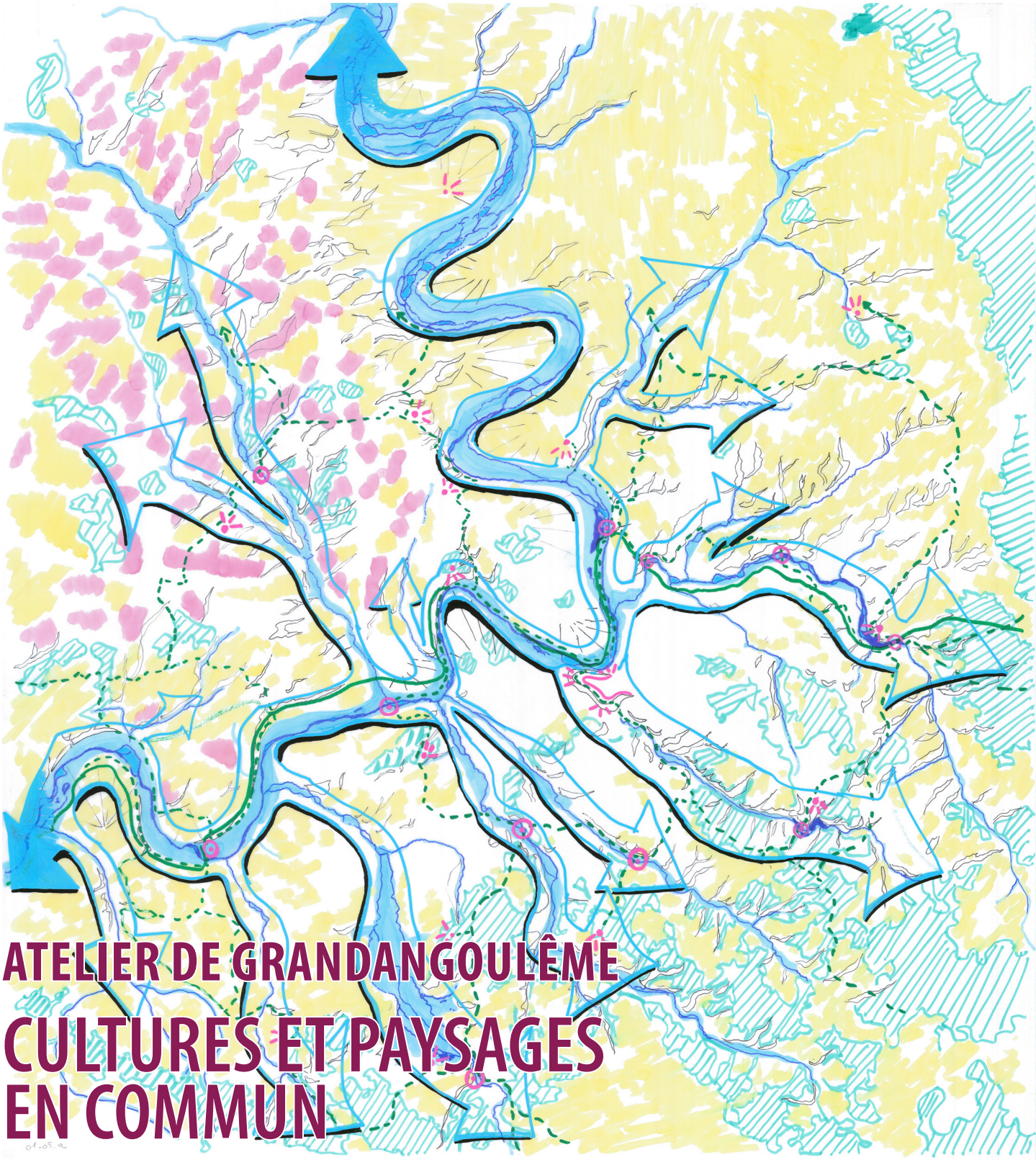

ATELIER DE GRANDANGOULÊME
CULTURES ET PAYSAGES EN COMMUN

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 3

ACTIVITÉS 2022 - 2023 & PROGRAMME 4

AVANT-PROPOS 5

LE RENOUVEAU DES VILLES MOYENNES 6

ATELIER GRANDANGOULÊME 2023 7
Déroulement de l'atelier 8
Ils ont participé à l'atelier 9
Présentation de l'atelier GrandAngoulême 10

QUE RETENIR DE L'ATELIER GRANDANGOULÊME ? 14

RENFORCER CE QUI RASSEMBLE 17
S'appuyer sur le déjà-là pour construire un destin commun

RÉPARER CE QUI SÉPARE 32
Effacer les ruptures dans le cœur d'agglomération

ET DEMAIN ? 47
QUELS PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE ?

L'INTERVENTION DES ÉLUS 48
ET DES PARTENAIRES

REMERCIEMENTS DE L'A-URBA 49

Les publications du club projet urbain & paysage 50

ÉDITORIAL

Nancy, Strasbourg, Mulhouse, Montbéliard, Lyon, Grenoble, Avignon, Aix-en-Provence, Toulouse, Bayonne-Pau, Bordeaux, Angers, Tours, Brest, Le Havre, Saint-Omer, Boulogne, Dunkerque, Lille, mais aussi Apur Paris, l'Institut Paris Région et la Guyane… En 2022-2023, le Club Projet Urbain & Paysage a connu l'arrivée de nouveaux participants et une diversification des agences comme en témoigne la présence de vingt et une agences lors de l'atelier d'Angoulême.
Cette année aura été également marquée par trois sujets majeurs :
• l'urgence climatique qui nous impose de faire projet différemment ;
• l'attention portée sur les villes moyennes et les petites villes, et sur les manières d'en favoriser le renouveau ;
• le débat (récurrent) sur les conditions de réussite du projet urbain dans les agences d'urbanisme.
Deux agences ont candidaté à l'organisation d'un atelier : Oise-les-Vallées, pour la Ville de Noyon, et l'a-urba, pour GrandAngoulême, partenaire de l'agence. D'un côté, une petite ville, en situation de fragilité et de l'autre, une jeune agglomération de taille moyenne, aux dynamiques contrastées et à la recherche d'une cohésion territoriale.
La candidature de l'a-urba a été retenue. L'atelier s'est déroulé à Angoulême du 22 au 24 mars 2023. Il a été organisé avec l'équipe de l'a-urba, représentée notamment par Simon du Moulin de Labarthète (Directeur général), Françoise Le Lay (Directrice des études) et François Cougoule (chef de projet).
La problématique de départ était double : comment renforcer ce qui rassemble et réparer ce qui sépare, tant à l'échelle des quartiers du centre-ville que de l'agglomération ? La visite, les entretiens, la qualité d'implication des acteurs locaux et le travail collectif ont permis de découvrir les forces et les potentialités étonnantes d'une agglomération de taille moyenne. Au-delà de ses fragilités et d'un contexte national qui impose de penser la transition écologique des territoires, trois leviers d'adaptation et de développement sont mis en avant :
• le foncier disponible et de nombreuses friches notamment industrielles et fluviales comme autant d'occasions de redévelopper le territoire dans une économie des sols et dans une diversification des fonctions ;
• la culture de l'image et la culture industrielle, fluviale et rurale, en tant que moteur de développement et facteur de cohésion territoriale ;
• la présence à la fois, d'un lien puissant, le fleuve de la Charente et son système hydrographique et l'existence d'un réseau d'espaces publics qui tous les deux peuvent constituer des liens physiques entre les différents territoires de GrandAngoulême, pour peu qu'un développement urbain aux fonctions diversifiées intensifie le rôle des quartiers centraux.
À cet égard, les réflexions et les principes proposés par les participants du Club peuvent constituer un exemple inspirant auprès des autres villes moyennes françaises.
Par ailleurs, le Club PU&P était également présent à la 43e rencontre nationale des agences d'urbanisme de la FNAU qui s'est déroulée à Toulouse en octobre 2022. Participant au débat organisé par Claude Maillère et Élodie Lamouroux de l'ADDRN, Jean-Christophe Chadanson a pu retraduire la réponse collective du Club à la question « Quelles conditions de réussite pour le projet urbain dans les agences d'urbanisme ? ». Sans surprise, c'est à la fois la présence sur le temps long (de l'idée à la réalisation), la capacité d'articulation des échelles et de mise en lien des acteurs qui ont été plébiscitées. Au-delà des différents degrés d'intervention des agences, notamment dans les aspects de programmation urbaine, les agences restent les lieux pertinents dans lesquels dépasser la seule superposition des disciplines (l'interdisciplinarité) pour inventer des contenus et des méthodes nouvelles. Le projet urbain : un outil puissant de la transdisciplinarité !

Les animateurs :
Thomas BOUREAU, Jean-Christophe CHADANSON
& Vincent CHARRUAU

Le directeur référent :
Yves GENDRON

ACTIVITÉS 2022 - 2023 & PROGRAMME

22 SEPTEMBRE 2022

Tenue du Club PUP à la FNAU avec la présentation de la candidature d'Oise-les-Vallées et de l'a-urba à l'organisation de l'atelier 2023.

Séance collective préparatoire d'un apport du Club de la 43e rencontre nationale des agences d'urbanisme de la FNAU qui s'est déroulée à Toulouse.

Septembre 2022 / présentation des candidatures de Oise-les-Vallées et de l'a-urba.

13 OCTOBRE 2022

Participation de Jean-Christophe Chadanson à la 43e rencontre nationale des agences d'urbanisme de la FNAU, lors de l'atelier « Quelles conditions de réussite pour le projet urbain dans les agences d'urbanisme ? ».

Janvier 2023 / séance de travail préparatoire.

26 JANVIER 2023

Pré-atelier à la FNAU en préparation de l'atelier de GrandAngoulême.

22,23,24 MARS 2023

Atelier Projet Urbain & Paysage à Angoulême.

Mars 2023 / restitution de l'atelier à Angoulême.

Les 33 experts et l'équipe de l'a-urba aux ateliers Magelis.

AVANT-PROPOS

Chaque année, depuis plus de 20 ans, le club Projet Urbain & Paysage de la Fnau explore une facette des questions territoriales et urbaines à travers une problématique posée par une agence et ses partenaires.

Aussi, c'est avec enthousiasme que les participants, sous la houlette de nos trois animateurs, Thomas Boureau (Aucame), Jean-Christophe Chadanson (a'urba) et Vincent Charruau (Agur) se sont retrouvés cette année en Nouvelle-Aquitaine, à Angoulême.

Cette année, le choix a été fait de s'intéresser à une ville moyenne à l'invitation de l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) : la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême.

Internationalement connue pour son festival de la BD, la ville d'Angoulême et l'ensemble de la communauté d'agglomération sont confrontés à plusieurs défis : maintenir des industries traditionnelles tout en accueillant des industries créatives, prendre soin d'une population vieillissante tout en intégrant de nouveaux habitants, valoriser ses grands paysages aux qualités remarquables (notamment la vallée de la Charente et ses affluents) et en même temps repenser, à une échelle plus fine, les espaces publics et une partie du patrimoine bâti présentant un important potentiel de renouvellement.

La trentaine d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes et d'experts venus de toutes les agences d'urbanisme ont planché durant trois jours pour accompagner l'agglomération. Cette dernière s'est en effet dotée d'un projet de territoire en 2021 où la question de la cohésion territoriale est énoncée à toutes les échelles, ouvrant les réflexions sur sa déclinaison spatiale.

C'est sur ce point particulier que le Club Projet Urbain & Paysage suggère plusieurs pistes d'action inspirantes : d'une part la mobilisation des cultures (matérielles et immatérielles), l'optimisation des espaces (publics et privés), et aussi la redécouverte des spécificités et des apports géographiques (les cours d'eau et les pentes).

Ce travail d'intelligence collective constitue des éléments mobilisables par les élus et les techniciens à la fois dans la rédaction de leurs différents documents stratégiques et réglementaires, mais aussi dans le cadre des différents dispositifs et démarches quotidiennes d'aménagement.

Il revient aux acteurs du territoire de l'agglomération de s'en saisir dès maintenant.

Brigitte BARIOL-MATHAIS
Déléguée générale de la FNAU

LE RENOUVEAU DES VILLES MOYENNES

Attrait retrouvé, redynamisation, renaissance, revanche… Les termes ne manquent pas pour qualifier le regain d'intérêt porté aux villes moyennes ces dernières années, une tendance renforcée par la crise sanitaire. Cette dynamique de renouveau a été soutenue par l'État avec la mise en place en décembre 2017 du programme national Action Cœur de Ville 1 dont la ville d'Angoulême a été lauréate. Si chaque ville moyenne fait face à ses propres enjeux en fonction de sa trajectoire et de ses spécificités territoriales, quelques grands éléments, rapidement évoqués ci-après, semblent communs ou, a minima, résonnent sur le territoire angoumoisin.

VILLE MOYENNE, VILLE DÉSIRABLE POUR LES FRANÇAIS

La deuxième vague du baromètre des villes moyennes réalisé par Kantar Public pour le compte de la Fabrique de la Cité en juin 2022, met en évidence l'aspiration des Français à une vie proche de la nature, dans des villes petites et moyennes. L'attractivité des territoires est, selon cette enquête, inversement proportionnelle à leur densité.
Les agglomérations moyennes (de 20 à 200 000 habitants) semblent offrir à leurs habitants « un équilibre apprécié entre la qualité de vie et le calme propres aux villes à taille humaine, et les services qu'elles proposent ».
Six dimensions sont jugées importantes pour les habitants des villes moyennes : la présence d'espaces verts, la proximité de la nature, la qualité de l'air et le respect de l'environnement, l'accessibilité et la variété des commerces, la possibilité de se déplacer à pied, en voiture et de stationner facilement.
La ville moyenne semble avoir toutes les caractéristiques d'une grande ville mais à une échelle moindre et en proximité avec la nature. L'enjeu d'une offre de services de qualité concerne en particulier la culture, la santé, l'habitat et l'éducation.

VILLE MOYENNE, VILLE D'ÉQUILIBRE EN TERMES D'AMÉNAGEMENT ?

Si, à l'échelle de l'individu, la ville moyenne semble correspondre à un équilibre idéal – ou idéalisé – entre activité professionnelle et épanouissement personnel, à une échelle territoriale, elle pourrait également représenter et incarner une notion d'équilibre.
Il existe un désamour, voire une critique aiguisée, des métropoles, dans les discours politique, médiatique, public. Toutefois, malgré la crise sanitaire, les tendances lourdes en termes de migrations résidentielles sont confortées et la structure territoriale de la France, maintenue à l'identique, confirme l'attractivité de grands pôles urbains. Mais, depuis la pandémie, quand un ménage choisit de quitter un centre urbain, il aura tendance à s'installer dans une ville un peu plus petite que celle qu'il quitte.
La ville moyenne pourrait-elle s'affirmer comme une alternative, mais aussi comme un maillon essentiel de l'aménagement du territoire ? Serait-elle un intermédiaire efficace pour réconcilier les territoires et résorber les fractures territoriales entre métropoles et territoires ruraux français ?

LA VILLE MOYENNE FACE AUX GRANDES TRANSITIONS

Les villes moyennes et leurs agglomérations doivent pouvoir relever les défis liés à trois grandes transitions :

- La transition démographique : adapter la ville au vieillissement et favoriser l'attractivité résidentielle (attirer de nouveaux habitants de toutes générations) ; un cadre de vie de qualité et le développement d'une offre de formation y concourent.
- La transition économique : interroger la réindustrialisation et les nouvelles formes de production. Certaines villes moyennes sont à une étape cruciale où elles doivent reconstruire une stratégie économique (types d'activités, place de l'économie productive, organisation territoriale habitat/sites d'activités…). Dans ce domaine, l'adoption d'un modèle sobre en matière d'occupation d'espace est essentielle. Par ailleurs, alors que le télétravail connaît un essor depuis le premier confinement (de mars à mai 2020), les villes moyennes peuvent s'adapter à cette pratique et possiblement en tirer des opportunités en termes d'immobilier (logements adaptés, bureaux…), d'infrastructures (de transport et numériques) et de vie locale.
- La transition écologique : réinventer la ville sur elle-même. À ce titre, les friches constituent une opportunité pour les villes moyennes, c'est tout particulièrement le cas pour GrandAngoulême qui en compte un nombre important. Elles constituent un potentiel d'attractivité pour les entreprises mais aussi un levier incontestable pour changer de modèle de développement urbain dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols et du ZAN. Se pose alors la question des arbitrages pour la destination future de ces friches (logements, activité économique, infrastructures, renaturation… ?).

ATELIER GRANDANGOULÊME 2023

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

SÉANCE DE TRAVAIL DU 26 JANVIER À PARIS

Le 26 janvier, les membres du Club PU&P se sont retrouvés à Paris afin de prendre connaissance des attendus de l'a-urba et de tester les échelles d'analyse.

LES TROIS JOURS D'ATELIERS

La visite du 22 mars

La visite a permis d'appréhender le territoire à différentes échelles et à différents rythmes : celui de la marche à pied afin d'expérimenter la pente dans la ville centre, celle du bus afin d'arpenter les crêtes et les grands paysages de l'agglomération. La visite a révélé des surprises avec des patrimoines riches et méconnus, souvent dégradés, l'omniprésence de l'eau, mais aussi des vues exceptionnelles depuis la ville vers l'extérieur et inversement.

La visite s'est organisée entre les points hauts du territoire (des tours de l'Hôtel de Ville au centre commercial « des montagnes » à Champniers, des terrasses de la médiathèque l'Alpha au belvédère de Fléac) et les rives des cours d'eau (les berges de la Charente dans le quartier de l'Houmeau et au pont de Basseau, les sources de la Touvre). Cette visite a été ponctuée d'interventions des acteurs du territoire : l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) Charente, le Pays d'Art et d'Histoire, le Conseil de Développement et le Sybra (Syndicat du bassin des rivières de l'angoumois).

Les participants ont découvert à la fois « la poésie du territoire » : un territoire sensible, vert et ouvert, une trame végétale dense sur laquelle s'appuyer pour faire projet, et l'importance des friches. Des expressions plus nuancées, mais sources d'inspiration, ont émergé : sur l'occupation de l'espace public par la voiture, sur la faible lisibilité d'une stratégie d'aménagement d'ensemble ou sur la dégradation des patrimoines.

Le 23 mars

S'imprégner du territoire et se projeter.

Installés aux Ateliers Magelis, en bord de Charente et au pied des remparts, les participants ont produit, sur la base de leur lecture du territoire, des différentes interventions et de leurs expériences, un récit à deux échelles, celle de l'agglomération et celle de la ville centre.

Le 24 mars

Le récit a été présenté devant une assemblée de 80 acteurs du territoire, emmenée par Pascal Monier, adjoint à l'urbanisme de la ville d'Angoulême et vice-président en charge du programme Action cœur de ville, de la revitalisation du centre-ville et centre bourg, de l'aménagement durable du territoire, de la nature et de la biodiversité à l'agglomération.

ILS ONT PARTICIPÉ À L'ATELIER

Les 33 experts venus de 26 agences ont participé à cette aventure charentaise : de Brest à Aix-en-Provence, des côtes normandes au plateau du Vaucluse, du département du Nord aux Pyrénées-Atlantiques, des berges de la Loire à celles du Maroni. Autant de regards croisés qui se sont posés sur Angoulême et son agglomération.

Animateurs
Caen : AUCAME - Thomas BOUREAU
Bordeaux : A'URBA - Jean-Christophe CHADANSON
Dunkerque : AGUR - Vincent CHARRUAU
Strasbourg : ADEUS - Yves GENDRON (directeur référent)

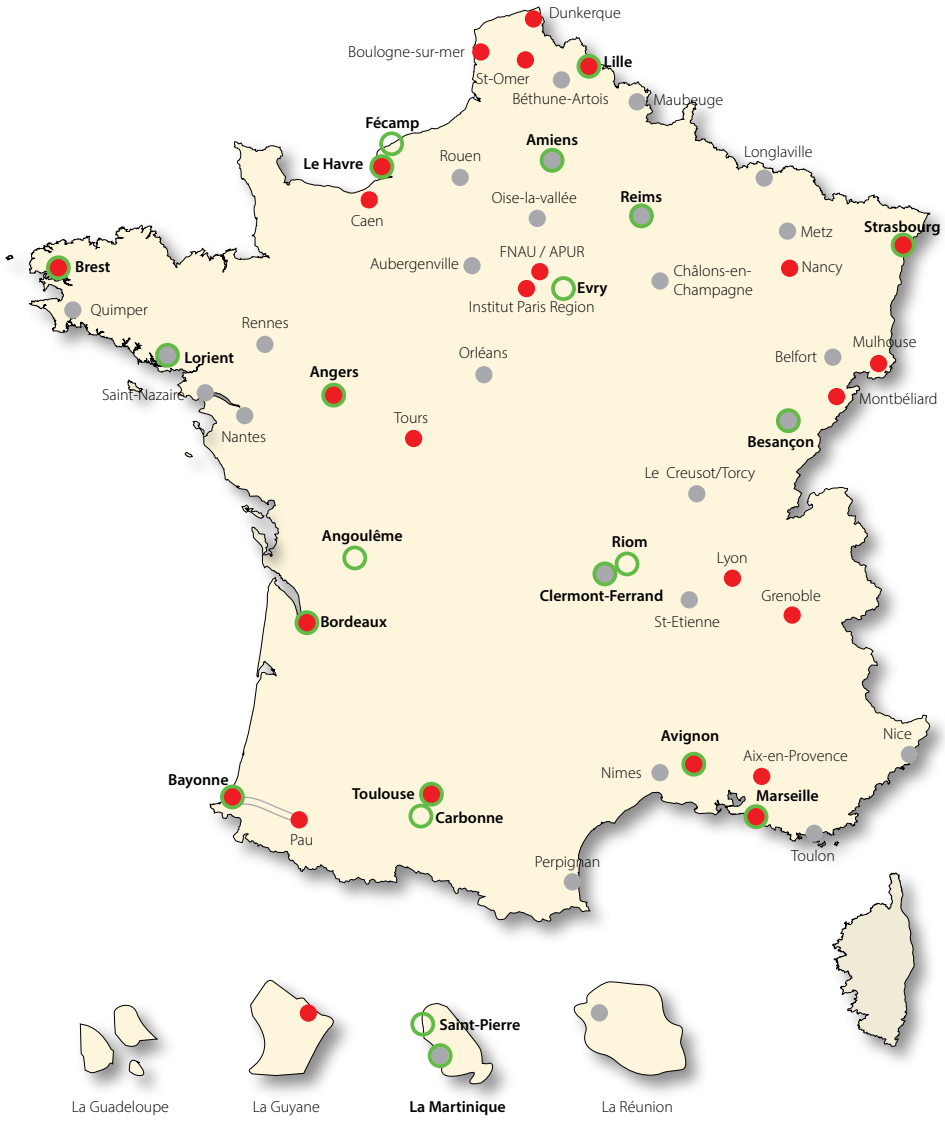

Participants
Angers : AURA - Isabelle LEULIER LEDOUX
Aix-en Provence : AUPA - Olympe RIEUX
Avignon : AURAV - Chloé NOEL
Bayonne-Pau : AUDAP - Emilie CHABBERT
Bayonne-Pau : AUDAP - Solenne DARRICADES
Bordeaux : A'URBA - Sophie HADDAK-BAYCE
Bordeaux : A'URBA - Frédéric VERON
Brest : ADEUPA - Anne-Simone BUREL
Boulogne-sur-Mer : BDCO - Quentin ISIDORE
Dunkerque : AGUR - Sébastien LEBEL
Grenoble : AURG - Laure MOUHOT
Guyane : AUDeG - Juliette GUIRADO
Le Havre : AURH - Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Lyon : URBALYON - Julie TROFF-POULARD
Lille : ADULM - Juliane SCHULZ
Montbelliard : ADU - Cathy KUHN
Mulhouse : AURM - Catherine HORODYSKI
Nancy : SCALEN - Marie-Amélie RAUCOURT
Paris : APUR - Jean HUET
Paris : FNAU - Zoé CHALOIN
Paris : IPR - Maximilian GAWLIK
Paris : IPR - Elie GUITON
Paris : IPR - Paul LECROART
Saint-Omer : AUD - Florence TIBERGHIEN
Strasbourg : ADEUS - Pierre-Olivier PECCOZ
Toulouse : AUAT - Faustine CALVET
Tours : ATU - Fanny MAIRE
Tours : ATU - Céline TANGUAY

Expert
Marseille : Fréderic ROUSTAN

Agences présentes lors de l'atelier 2023
Agences ayant déjà accueilli un atelier

PRÉSENTATION DE L'ATELIER GRANDANGOULÊME
22, 23 ET 24 MARS

UNE AGGLOMÉRATION RÉCENTE À UN MOMENT CHARNIÈRE

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême est récente. Créée en 2017, elle résulte de la fusion de la communauté d'agglomération d'Angoulême (à 16 communes) et de trois communautés de communes rurales. Elle compte aujourd'hui 38 communes. Le nouveau périmètre administratif n'est pas sans poser des questions sur l'état de la cohésion réelle du nouveau territoire. Des enjeux politiques, territoriaux et sociaux s'y télescopent.
Les dynamiques de cette jeune agglomération sont contrastées. D'un point de vue économique et social d'abord, où le solde migratoire est positif depuis cinq ans malgré une population vieillissante (29 % de la population a plus de 60 ans) et des fragilités économiques avérées (1 personne sur 10 vit avec moins de 1 000 € par mois). Le contraste s'observe aussi dans le secteur industriel, où la dynamique portée par les industries culturelles et créatives (centrées autour de l'image) tranche avec celle des industries lourdes.
Des contrastes territoriaux enfin, entre une valeur remarquable des grands paysages (vallée de la Charente et de ses affluents) et des espaces publics à renouveler à l'échelle locale, entre grandes ambitions et marges de manœuvre réelles.

L'agglomération se trouve aujourd'hui à un moment charnière puisque sont en cours l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (sur le même périmètre que celui de l'agglomération), du Plan Climat Air Énergie Territorial, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comme du plan de mobilité.

Si l'agglomération s'est dotée d'un projet de territoire en 2021 où la question de la cohésion territoriale est posée à toutes les échelles, la déclinaison spatiale de ce projet reste à préciser. C'est sur ce point particulier que les propositions du Club Projet Urbain & Paysage sont attendues.

LES ATTENDUS

Vers un nouveau récit
Beaucoup de villes moyennes ont connu des périodes de désindustrialisation, voire pour certaines d'entre elles, de dévitalisation ou de déprise. Au regard de l'attractivité du Grand Ouest, le territoire de GrandAngoulême ne manque ni d'opportunités de développements, ni de projets. Si l'attrait des villes moyennes se confirme notamment au regard de leur capacité à offrir une proximité avec la nature, elles peuvent souvent offrir une qualité de vie mobilisant toutes leurs ressources locales qui sont à la fois liées à la géographie (relief, eau, climat…), à leur culture industrielle et/ou rurale, et au patrimoine bâti et naturel présent.

Renforcer ce qui rassemble et réparer ce qui sépare
Le besoin de cohésion territoriale est important. Il se décline à différentes échelles : à l'échelle du grand territoire, en s'appuyant sur le fleuve et ses affluents, qui sont autant de liens centre-périphérie (renforcer ce qui rassemble), à l'échelle du centre de l'agglomération où il est question de renouer les liens entre les quartiers (réparer ce qui sépare).

Tisser des liens plus forts entre les différents espaces, entre les quartiers de la ville centre, entre le cœur de l'agglomération et la périphérie, mais aussi entre l'amont et l'aval du fleuve et proposer des leviers pour construire un territoire intercommunal cohérent et partagé, c'est à cette ambition que les participants à l'atelier du club PU&P 2023 sont invités à examiner pour proposer des pistes d'actions.

La géographie physique de l'agglomération : relief et cours d'eau.
(IGN - BD TOPO)

La géographie humaine : occupation du sol.
(IGN - BD TOPO)

Le quartier de l'Houmeau et ses voisins, vers une centralité d'agglomération ?

QUE RETENIR DE L'ATELIER GRANDANGOULÊME ?
ANALYSE RÉTROSPECTIVE DES PROPOSITIONS

DEUX PRINCIPES STRATÉGIQUES ET TROIS LEVIERS D'ACTIONS

Les participants du club PU&P proposent une stratégie basée sur deux principes d'aménagement (la réciprocité territoriale et la sobriété) et trois leviers d'actions (les cultures, les espaces et la géographie).

RÉCIPROCITÉ ET SOBRIÉTÉ : LES DEUX PRINCIPES STRATÉGIQUES DE RECOMPOSITION ET DE DÉVELOPPEMENT

LA RÉCIPROCITÉ

La réciprocité est déclinée dans l'ensemble des propositions du club PU&P. Si le terme, dans sa définition universelle, désigne un échange équivalent entre des personnes ou des groupes, elle s'applique ici à des portions de territoires. Il s'agit d'établir un équilibre de développement entre la ville-centre et la périphérie d'une part, et entre les quartiers de la ville-centre, d'autre part.
S'il est question d'échanges, il est question de flux, de liens. Le principe de réciprocité met donc au cœur de la stratégie de recomposition du territoire un nécessaire maillage du territoire, une intensification des liens, la constitution d'un réseau. Un réseau pour relier toutes les composantes de ce territoire pluriel : des situations (urbaines, périurbaines, rurales), des paysages (vallées, plaines, plateaux, coteaux), des ressources (l'eau, la forêt, le patrimoine). Ce principe de réciprocité permet également de révéler les liens fondamentaux entre ces territoires, basés sur des valeurs communes héritées de l'histoire, de la géographie et de l'évolution culturelle. Parce qu'elles sont garantes d'un héritage à léguer aux générations futures, les valeurs possèdent un intérêt indéniable : elles permettent de mettre en récit une histoire à la fois commune et spécifique à chaque territoire, et de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un sens commun.

LA SOBRIÉTÉ

Si la réciprocité est le premier pilier de la stratégie d'aménagement, la sobriété apparaît comme un second principe devant guider l'action publique. Dans un contexte de transitions et de nécessaire inflexion des politiques publiques, la sobriété désigne le fait de mener des actions avec moins de moyens, tout en faisant aussi bien, voire mieux. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources du territoire, le « déjà-là », et de le révéler, le valoriser. Les ressources s'amenuisent, se raréfient. Des actions de préservation, de protection, de hiérarchisation dans les usages sont nécessaires. Ainsi, les déficits hydriques interrogent sur les conflits d'usages à venir autour de l'eau ou les disponibilités foncières pourtant nombreuses qui demandent à être mobilisées de manière stratégique. Le territoire est riche de la diversité de ses ressources parfois méconnues ou invisibles. La sobriété insistera sur des actions de valorisation.
Tendre vers un territoire qui met la sobriété au cœur de son action publique participe à l'évolution des tenants de l'attractivité. Les territoires attractifs de demain sont peut-être ceux qui prendront soin de ce qui est là, de ceux qui sont là. Ce sont les territoires qui s'appuieront sur les héritages de la mémoire collective pour dessiner des avenirs plus engageants. Ce sont ceux qui réussiront à rendre la sobriété désirable.

CULTURES, ESPACES ET GÉOGRAPHIE, TROIS LEVIERS À ACTIVER

Les deux principes de réciprocité et de sobriété sont proposés pour guider l'action publique, qui se déclinent dans trois leviers d'actions émergeant des différentes propositions formulées par le club : la mobilisation des cultures (matérielles et immatérielles), l'optimisation des espaces (publics et privés), et la redécouverte de la géographie (les cours d'eau et les pentes).

RÉVÉLER LA DIVERSITÉ DES CULTURES DU TERRITOIRE

Le territoire de l'agglomération est riche d'une diversité de cultures qui ne jouissent pas du même degré de valorisation.
Au-delà de la culture de l'image (dont la bande-dessinée est le fer de lance), qui a permis d'inscrire la ville d'Angoulême au titre des villes créatives Unesco et de forger une partie de l'identité contemporaine angoumoisine, les traces de la culture industrielle sont très présentes et peu valorisées.
Les anciennes papeteries, tanneries, distilleries, etc. font aujourd'hui partie d'un patrimoine à révéler. Un patrimoine bâti certes, mais aussi un patrimoine immatériel croisant les savoirs et les savoir-faire. La mémoire du territoire est ancrée dans une histoire industrielle et commerciale au long cours qui porte une partie de l'identité collective.
Promouvoir un principe de réciprocité de développement des territoires à partir des cultures passe par une réflexion notamment sur la manière de mobiliser l'image sur l'ensemble du territoire en s'appuyant par exemple sur certaines friches qui pourraient accueillir une part de cette culture aussi bien en cœur d'agglomération qu'en périphérie.
Le principe de sobriété s'incarnerait par des actions autour du déjà-là, ce patrimoine industriel et fluvial, par des actions de réhabilitation d'anciens bâtiments présentant un intérêt architectural ou mémoriel.
Le levier des cultures doit permettre à GrandAngoulême d'affirmer son identité singulière. L'objectif n'est pas de ressembler aux autres, mais bien de valoriser les caractéristiques de l'existant, pour faciliter la compréhension et l'adhésion des populations à cette construction identitaire génératrice d'un sentiment de fierté.
L'agriculture y participe aussi. Le territoire dispose d'atouts (climat, qualité des sols, savoir-faire) qui ont, de tout temps, permis une production agricole riche et dynamique. Le principe de réciprocité s'incarne alors comme la capacité des territoires de première et seconde couronne à « alimenter » le cœur d'agglomération dans une logique de circuits courts, de moindre empreinte carbone et de valorisation des métiers de la terre.

HIÉRARCHISER L'OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS

Un deuxième levier d'action permettant de faire projet a clairement été identifié : celui des espaces publics et des gisements fonciers. Concernant ces derniers, le sujet dépasse la « simple » question d'optimisation foncière. Il est ici question d'un gisement d'une enveloppe de près de 500 hectares, une ressource foncière particulièrement précieuse à l'heure du ZAN, considéré par les membres du club comme une véritable pépite. Il est préconisé d'adopter au plus tôt une stratégie foncière ambitieuse à l'échelle de l'agglomération qui permettrait d'éviter une trop rapide mise en chantier de projets qui ne répondraient pas nécessairement aux besoins réels des acteurs du territoire et aux exigences en matière environnementale. Aussi, au regard du potentiel présent en cœur d'agglomération, le fait de se précipiter à aménager trop rapidement les grandes emprises en périphérie annihilerait toutes les capacités (notamment financières) de recomposition du centre, où des opérations plus agiles de délocalisation/relocalisation d'activités sur le foncier économique peuvent être, dès aujourd'hui, envisagées.

Concernant les espaces publics, second volet de ce levier d'action, il est préconisé de les réaménager de manière à ce qu'ils contribuent à la résorption à la fois des discontinuités d'aménagements mais aussi au rééquilibrage progressif de ses modes d'occupation, aujourd'hui principalement axés sur le mode automobile. L'objectif est de réduire progressivement la place de l'automobile au profit des autres modes à mesure que l'on approche des quartiers centraux.

Le travail sur la continuité des espaces publics se traduit par un réaménagement des profils de rues, une requalification des places qui ouvrent des vues sur le grand paysage, un réseau continu qui maille le cœur d'agglomération par une valorisation du végétal ou une mise en visibilité d'œuvres d'art urbain. Le rééquilibrage des modes d'occupation, laissant une place plus large aux modes piétons et actifs, doit s'accompagner d'une stratégie de filtrage progressif des circulations, réduisant la place de la voiture en approche du centre-ville.

PROFITER DES SPÉCIFICITÉS GÉOGRAPHIQUES : LES COURS D'EAU ET LES PENTES

Le troisième levier d'action pour faire projet et décliner les principes de réciprocité et de sobriété fait référence à la géographie singulière du territoire, et plus particulièrement, aux nombreux cours d'eau (du fleuve aux rivières) et au relief qui offre des pentes à exploiter.

Les cours d'eau ont creusé des vallées qui, par leur degré d'urbanisation ou d'industrialisation, par leurs fonctions agricoles, paysagères ou naturelles, présentent chacune des spécificités. Travailler sur l'identité des vallées pour souligner leurs caractéristiques permet de renforcer la diversité et la pluralité des paysages et des pratiques qui les animent. Préservation des paysages, aménagement des espaces enfrichés, évocation des lieux de la mémoire collective sont autant de pistes de projets à mener le long de ces cours d'eau constitutifs de ce grand territoire. Il est préconisé, dans ce sens, la création d'un réseau de parcs le long des cours d'eau.

Parce que les cours d'eau ont creusé des vallées, les pentes, souvent considérées comme des contraintes, s'avèrent pourtant l'un des atouts du territoire. Présentes sur l'ensemble de l'agglomération, elles lient les points hauts aux points bas, les plateaux aux vallées. Depuis les points hauts, des vues remarquables embrassent le grand paysage et permettent de lire et comprendre le territoire et d'en prendre toute sa mesure. Cette lecture depuis les points hauts est vecteur de cohésion et participe à la naissance d'un sentiment d'appartenance.

Par les liens qu'elles représentent entre hauts et bas et parce qu'elles s'offrent aux vues, les pentes ne sont plus à considérer comme un entre-deux ou une coupure, mais comme un espace à vivre, un espace de projet à part entière où des expérimentations peuvent être envisagées : pour y tracer des chemins, pour y développer des pratiques récréatives de plein air, ludiques et sportives, pour y développer des équipements.

Omniprésentes, les pentes engendrent de nombreuses vues plongeantes sur les toitures des bâtiments et posent l'enjeu de la cinquième façade, notamment en centre-ville.

RENFORCER CE QUI RASSEMBLE
S'APPUYER SUR LE DÉJÀ-LÀ POUR CONSTRUIRE UN DESTIN COMMUN

En 2017, le territoire de la nouvelle agglomération émerge, issu de la fusion d'une petite agglomération à 16 communes et de trois communautés de communes. Ce changement d'échelle engage la toute jeune agglomération vers de nouveaux défis et vers la recherche d'une destinée commune.

Le territoire de GrandAngoulême jouit de nombreuses ressources, parfois invisibles et souvent ignorées : des paysages variés, une agriculture dynamique, des espaces naturels riches en biodiversité, un fleuve et des rivières qui ont creusé des vallées intimes et singulières, des gisements fonciers (près de 500 hectares) qui permettent d'envisager l'horizon de la ZAN (zéro artificialisation nette) de manière zen…

L'identification des biens communs permet de suggérer à l'agglomération des pistes pour ancrer ce destin commun. Il s'agit donc de trouver des principes d'actions pour faire de ces ressources (les biens) des pistes de mobilisation pour un avenir commun (le destin).

Comme mentionnés précédemment, deux principes stratégiques ont été retenus :
- la réciprocité, qui permet notamment de dépasser le clivage ville-campagne ;
- la sobriété qui, dans des objectifs de décarbonation et de transition(s), incite à travailler sur l'existant, le déjà-là.

Ces deux principes fondamentaux doivent se mettre en place progressivement, le temps d'élaborer une stratégie foncière et de réfléchir aux espaces publics, le temps de redonner sa place à la géographie et aux grands paysages.

Séance de travail post-visite : identification des biens communs par le groupe de travail, ateliers Magélis, le 23 mars 2023.

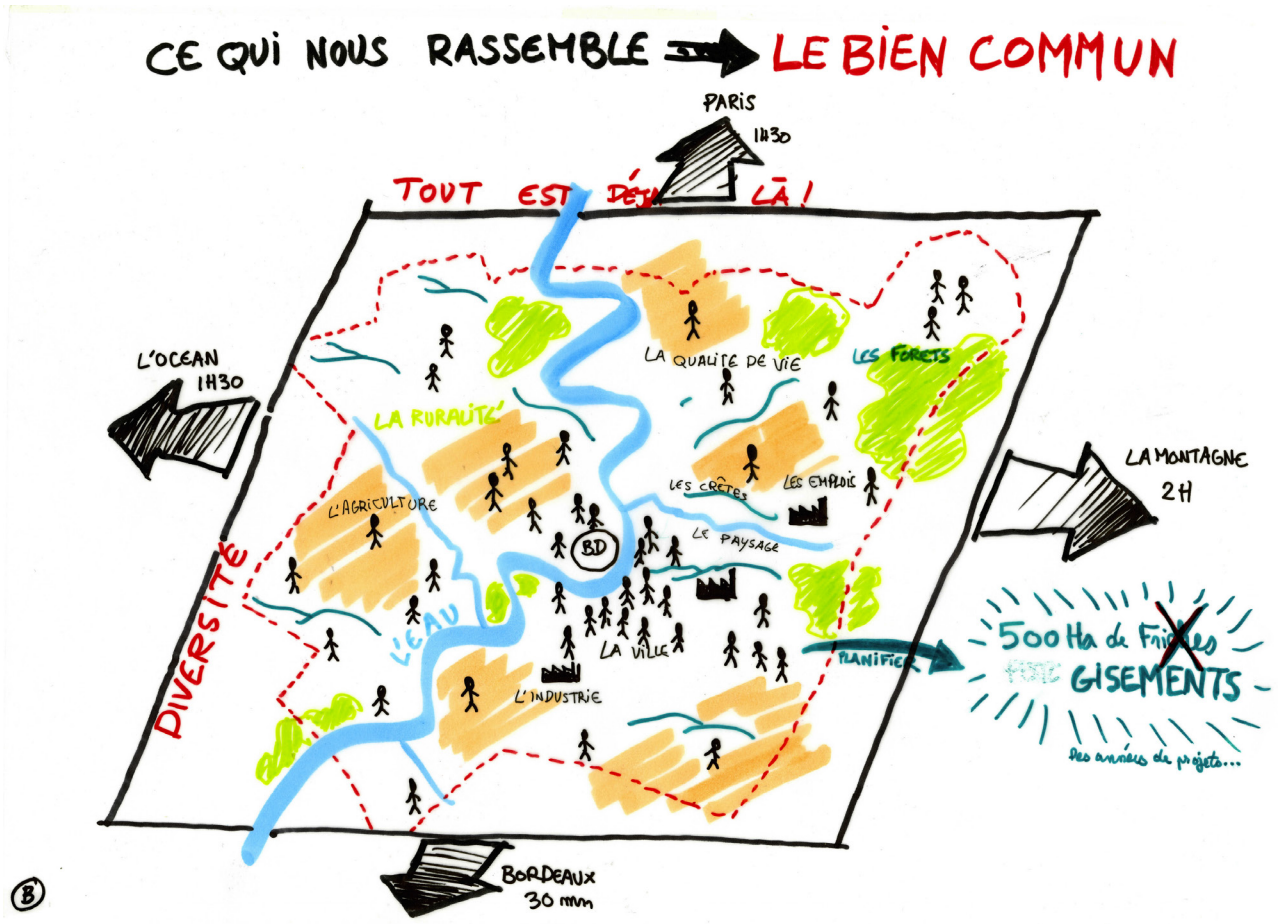

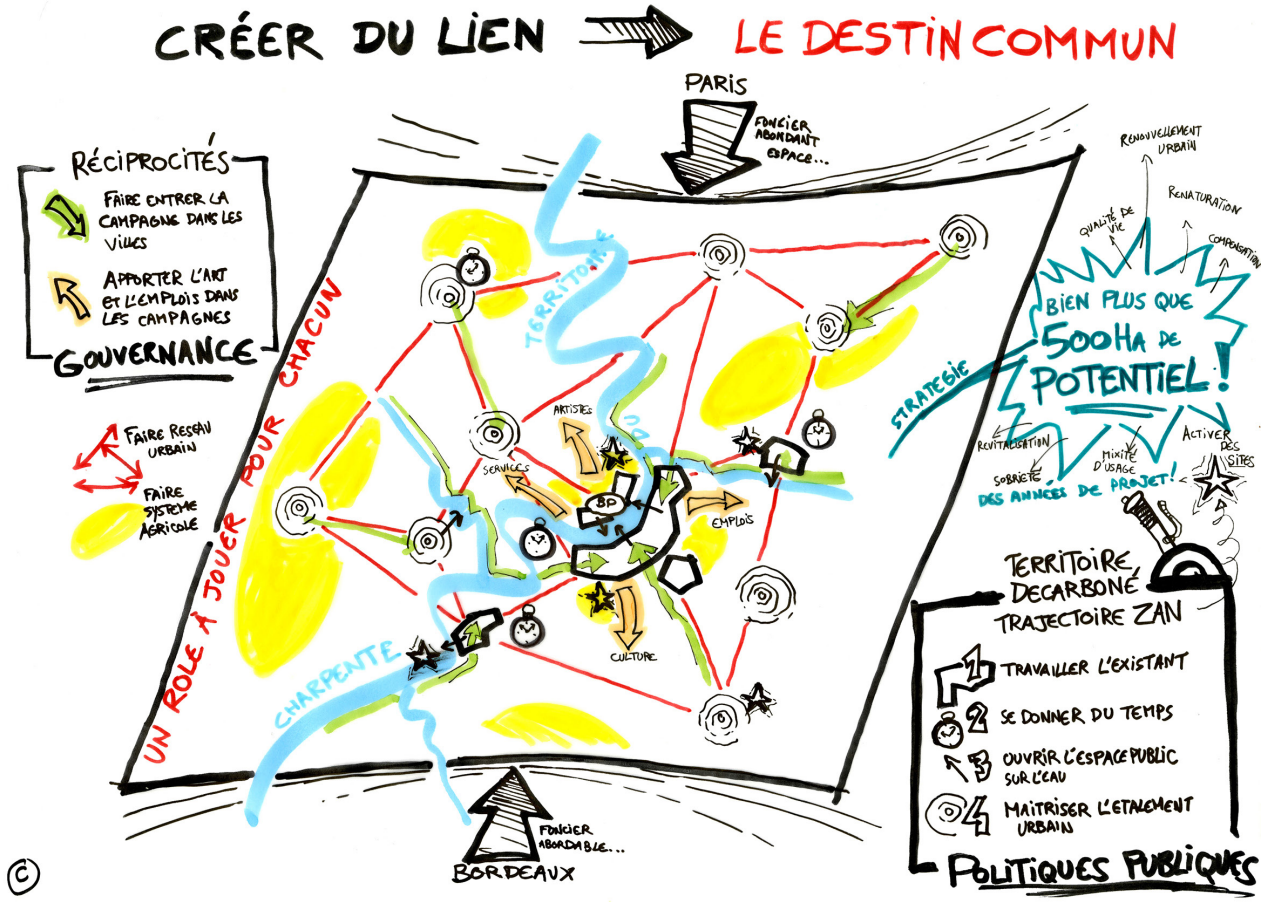

Une trajectoire ZAN zen… ou l'art de passer d'un stock de friches à des gisements fonciers (par une politique de planification à horizon 2030/2050) et de gisements à des potentiels de projets (par une politique foncière volontariste).

PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ / UNE ARMATURE TERRITORIALE AU SERVICE DE LA COMPLÉMENTARITÉ

Pour incarner le principe de réciprocité, une première réflexion est posée sur l'armature territoriale à travers un renforcement de la cohérence et l'affichage de complémentarités, d'échanges gagnant-gagnant.

CONFORTER LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES ET LES PÔLES DE PROXIMITÉ AVEC UNE DIVERSIFICATION DE LEURS FONCTIONS (RÉSIDENTIELLES, ÉCONOMIQUES, SERVICIELLES)

La base de cette organisation territoriale repose sur une première proposition, par la structuration des communes de la première couronne où les équilibres avec la ville centre doivent être réfléchis et anticipés concernant l'attractivité résidentielle, le développement économique, l'implantation d'équipements, etc.

Une seconde proposition porte sur le renforcement du rayonnement de pôles de proximité de seconde couronne. Trois pôles principaux ont été identifiés : les communes de Brie (en raison de sa proximité à la forêt), de Dignac (avec ses dynamiques de développement et son accroche au cadre paysager), et de Mouthiers-sur-Boëme (en raison de sa relation au réseau ferroviaire et la possibilité à plus long terme d'accueillir une halte ferroviaire qui renforcerait le lien avec la ville-centre), voir carte pages 20 et 21.

FAVORISER DES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La promotion d'une mobilité alternative à la voiture individuelle est à associer aux projets de confortation des villages et des pôles de proximité. Les Bus à Haut Niveau de Services, déjà présents sur le territoire, pourraient être prolongés jusqu'aux polarités plus périphériques et créer ainsi une complémentarité nord-sud. Le réseau des modes actifs pourrait aussi être activé en intensifiant les usages sur les infrastructures existantes : la flow vélo, des chemins de randonnées, etc.

La Charente, rivière majeure du GrandAngoulème, avait été envisagée comme un support de mobilité douce et de valorisation du territoire. Cette idée se heurte à la non navigabilité de la partie amont au-delà du pont Saint-Antoine. Toutefois, elle peut aussi faire l'objet de réflexions et d'expérimentations pour de nouveaux usages liés aux dimensions sensible et poétique du territoire qu'elle traverse.

S'APPUYER SUR LES MODES DE DÉPLACEMENT ALTERNATIFS À LA VOITURE POUR STRUCTURER L'ARMATURE TERRITORIALE

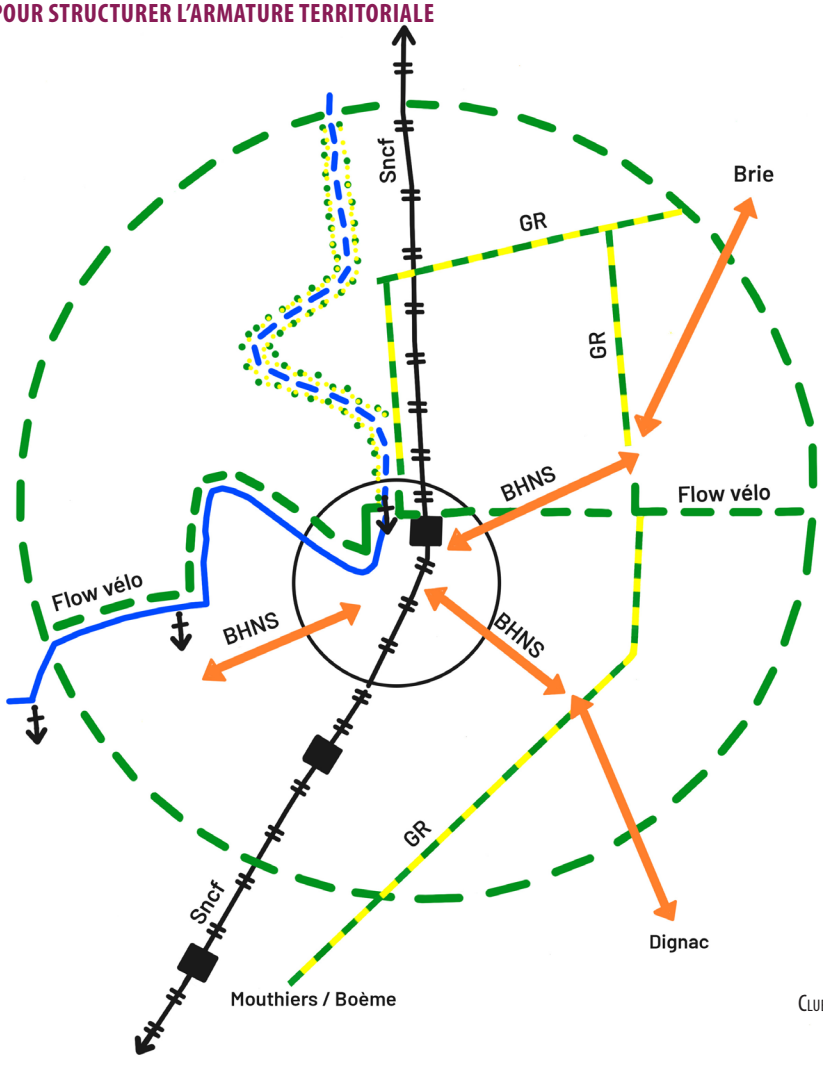

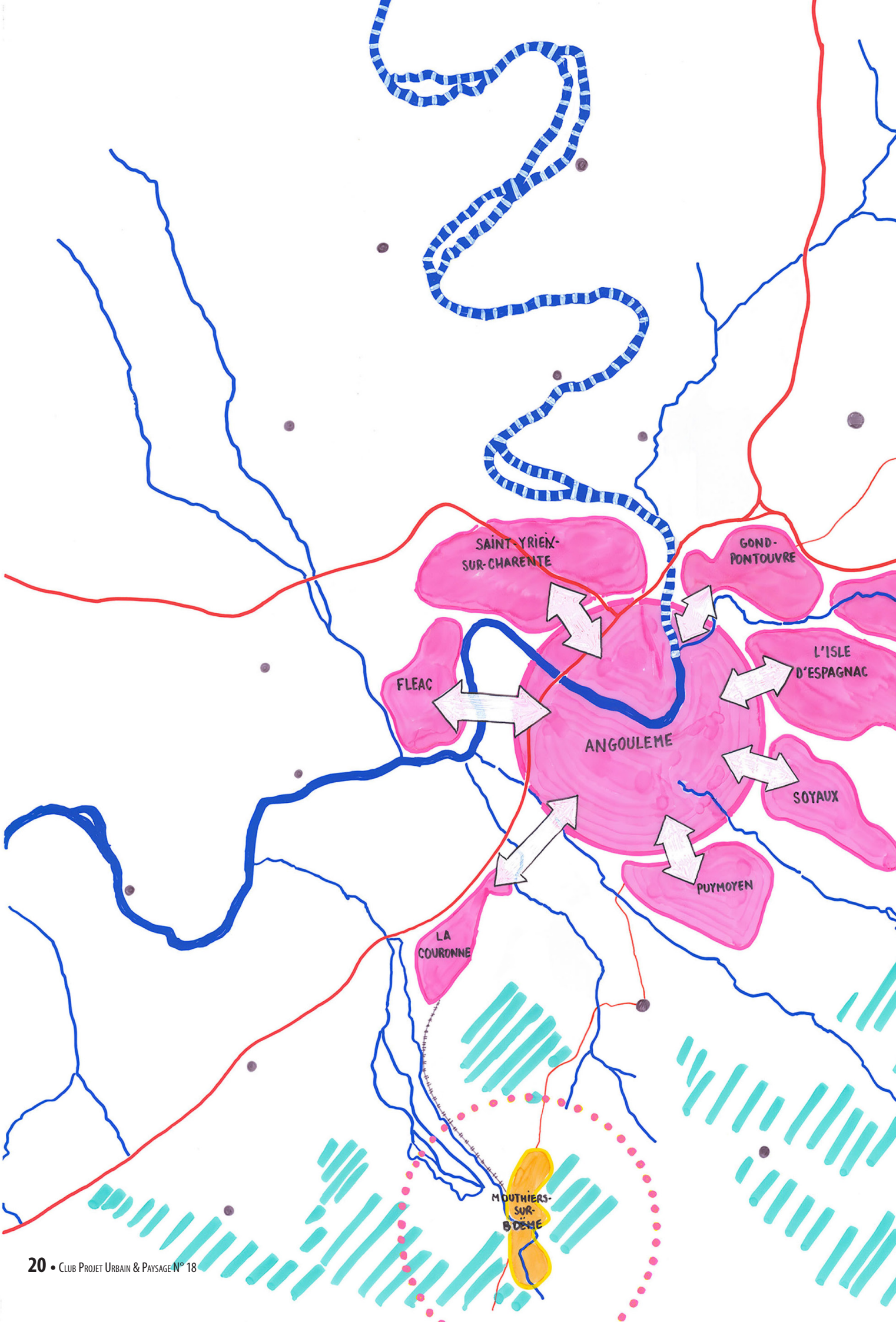
SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
GOND-PONTOUVRE
L'ISLE D'ESPAGNAC
FLEAC
ANGOULEME
SOYAUX
PUYMOYEN
LA COURONNE
MOUTHIERS-SUR-BOËME

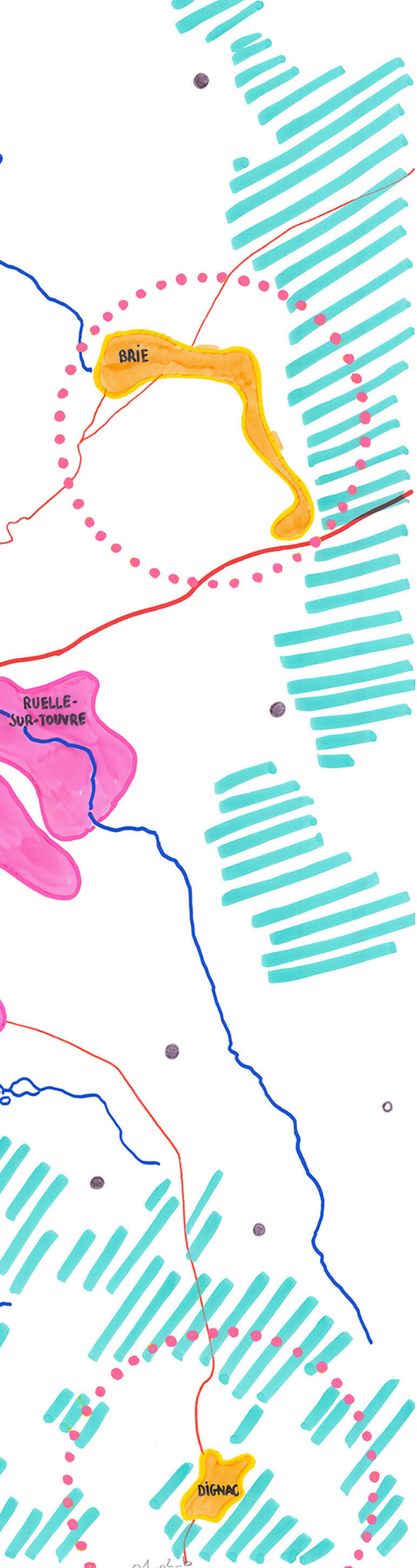

CONFORTER LA RELATION GAGNANT-GAGNANT

Rééquilibrer la ville centre et les communes voisines.

Activer le rayonnement des pôles de proximité.

Ménager la Charente dans ses usages

Activer ses rives.
Créer/conforter des haltes fluviales.

Intensifier les différentes ambiances paysagères.

PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ / LES CULTURES EN RÉSEAU

Le principe de réciprocité s'incarne aussi à travers les différentes cultures qui fertilisent le territoire : culture artistique, culture sociale, culture nourricière, culture industrielle, etc.
Par sa dimension plurielle, la culture peut être un vecteur d'identité commune qui rassemble. Pour cela, il faut l'organiser partout sur le territoire, pour tous mais aussi par tous, chacun étant acteur de la culture et en mesure de la diffuser.

METTRE EN RÉSEAU LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE LA CULTURE LOCALE

Volet le plus connu des savoir-faire locaux, et certainement le plus restreint dans son accroche géographique, la culture de l'image reste concentrée dans la ville basse d'Angoulême, le quartier de l'Houmeau et les rives de la Charente. Vaste pan des savoir-faire qui comprend à la fois le cinéma, la bande-dessinée, les jeux vidéos, etc., l'élargissement de son ancrage territorial pose question : sur la capacité des communes périphériques à accueillir de nouvelles entreprises, sur les questions d'accessibilité, de visibilité du secteur, etc.

La culture industrielle répond à une autre logique spatiale. Elle est fortement ancrée en périphérie de l'agglomération, dans les espaces ruraux, le long de la Charente et de ses affluents. Le patrimoine, lié à l'histoire économique d'hier, n'est pas toujours connu ou reconnu bien que constitutif de l'identité locale et fortement lié à la valeur de « l'image » angoumousine. Un travail de mémoire pourrait être entrepris : les papeteries et les moulins, les distilleries, les tanneries, les activités fluviales, le patrimoine domestique (cités, logis, etc.) sont autant de leviers sur lesquels s'appuyer.

La culture des espaces agricoles et naturels, présente sur l'ensemble du territoire, s'incarne dans des formes très variées : les sols, les paysages bâtis et naturels, le patrimoine vernaculaire, les pratiques et activités… Elle nourrit l'agglomération d'un terreau fertile, tant matériel par ses productions, qu'immatériel par ses identités marquées. Cette culture nourricière est un socle commun fondamental à infuser pour fédérer le territoire et faire sens commun.

PARTAGER LES RESSOURCES CULTURELLES LOCALES

Un autre type d'action proposé est celui de la circularisation de l'économie culturelle. Il s'agirait de s'appuyer sur les économies et les gains financiers générés par les secteurs culturels les plus dynamiques pour valoriser les savoir-faire locaux et créer de nouveaux emplois. Dans la perspective des transitions écologique, environnementale et sociale à engager, cette ressource territoriale peut être un des fers de lance à activer dans une dynamique soucieuse d'une attractivité plus durable et génératrice d'un sentiment d'appartenance et de fierté.

Les murs peints dans le quartier de l'Houmeau.

La papeterie Saint-Michel.

S'APPUYER SUR LES LEVIERS CULTURELS POUR RENFORCER LA RÉCIPROCITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS SECTEURS ET LES TERRITOIRES QUI LES ACCUEILLENT

À proximité des sources de la Touvre.

Les rives naturelles de la Charente depuis l'Île Marquet.

PRINCIPE DE SOBRIÉTÉ / VERS UN RÉINVESTISSEMENT FRUGAL DES ESPACES VACANTS

Les friches sont nombreuses dans GrandAngoulême. Le chiffre de 500 hectares est avancé. Il concerne une diversité de sites : anciens sites industriels, locaux d'activités artisanales, petites cellules commerciales, logements ou équipements progressivement délaissés. D'autres formats sont susceptibles d'être impactés dans les années à venir, à l'instar des locaux commerciaux situés aux entrées de la ville. Ces espaces vacants sont répartis sur le territoire de l'agglomération, avec des spécificités à l'échelle locale au regard de leur ampleur et de leur diversité, par rapport à la place qu'ils occupent dans le tissu urbain et le paysage, mais aussi les dynamiques dans lesquelles ils s'inscrivent.

Or, le sol représente une ressource très convoitée, non renouvelable et à préserver davantage comme support du vivant. Dans la même mesure où l'objectif du « zéro artificialisation nette » provoque un changement de regard sur le sol, l'ensemble du foncier et du bâti vacant au sein des espaces urbanisés doit être appréhendé comme une ressource stratégique.

Dans ce contexte national, GrandAngoulême souhaite construire une stratégie de réinvestissement des espaces vacants dans une approche pragmatique et sensible et non purement quantitative. Le préalable à cette stratégie est de considérer l'ensemble des espaces vacants de l'agglomération comme un bien commun plutôt qu'une série d'opportunités locales. Cette ressource doit être utilisée à l'aune d'une vision d'ensemble, afin de pouvoir répondre aux multiples enjeux du développement du territoire aujourd'hui et demain. Son occupation et son maintien en l'état en amont des futurs projets est primordiale pour préserver le patrimoine historique qui fait la culture du territoire. Réinvestir un site par des usages temporaires ou viser directement sa revitalisation par un programme pérenne ? Construire sur un terrain vacant ou préserver la végétalisation spontanée ? Redévelopper ou renaturer une friche industrielle ? Maintenant ou plus tard ? Avec qui ? Choisir le destin des espaces vacants et les modes de faire participe au destin commun de l'agglomération. Trois intentions pressenties peuvent constituer les fondements d'une telle stratégie.

RÉACTIVER LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION EN S'APPUYANT SUR LA PLURALITÉ DES ESPACES VACANTS

La vacance prend de multiples visages dans le cœur de l'agglomération. Elle peut toucher à la fois les commerces, les logements ou encore certains sites patrimoniaux. Il apparaît prioritaire de rompre cette dynamique et de redonner aux quartiers centraux une attractivité forte.

AMPLIFIER LA MIXITÉ DES USAGES DANS LES VALLÉES EN RÉINVESTISSANT LES ESPACES VACANTS PONCTUELS

Le phénomène de la vacance semble moins prégnant au sein des tissus situés dans les vallées, le long des affluents de la Charente. Présents de manière plus ponctuelle, les espaces vacants, une fois réinvestis, peuvent permettre de diversifier l'offre de service des pôles de première couronne et des pôles de proximité identifiés. Certains anciens sites industriels localisés au bord des cours d'eau offrent la possibilité de créer des lieux culturels d'envergure (voir l'exemple de la papeterie Alamigeon sur les rives de la Touvre).

APPRÉHENDER LES FRICHES L, XL ET XXL COMME UNE RÉSERVE FONCIÈRE DE LONG TERME

Il existe, dans l'agglomération, des friches de taille très importante. Elles peuvent être appréhendées comme des réserves foncières à consommer avec modération et sur du long terme. Il s'agit avant tout de friches industrielles situées en frange de la tache urbaine et des espaces paysagers, parfois en lien avec la Charente et ses affluents. S'il peut être judicieux, sur certains sites, d'installer de nouvelles activités, ces espaces portent également un potentiel de renforcement de la trame verte et bleue, répondant à des fonctions écologiques et récréatives.

Délaissés le long du boulevard Besson-Bey et de la rue de Bordeaux.

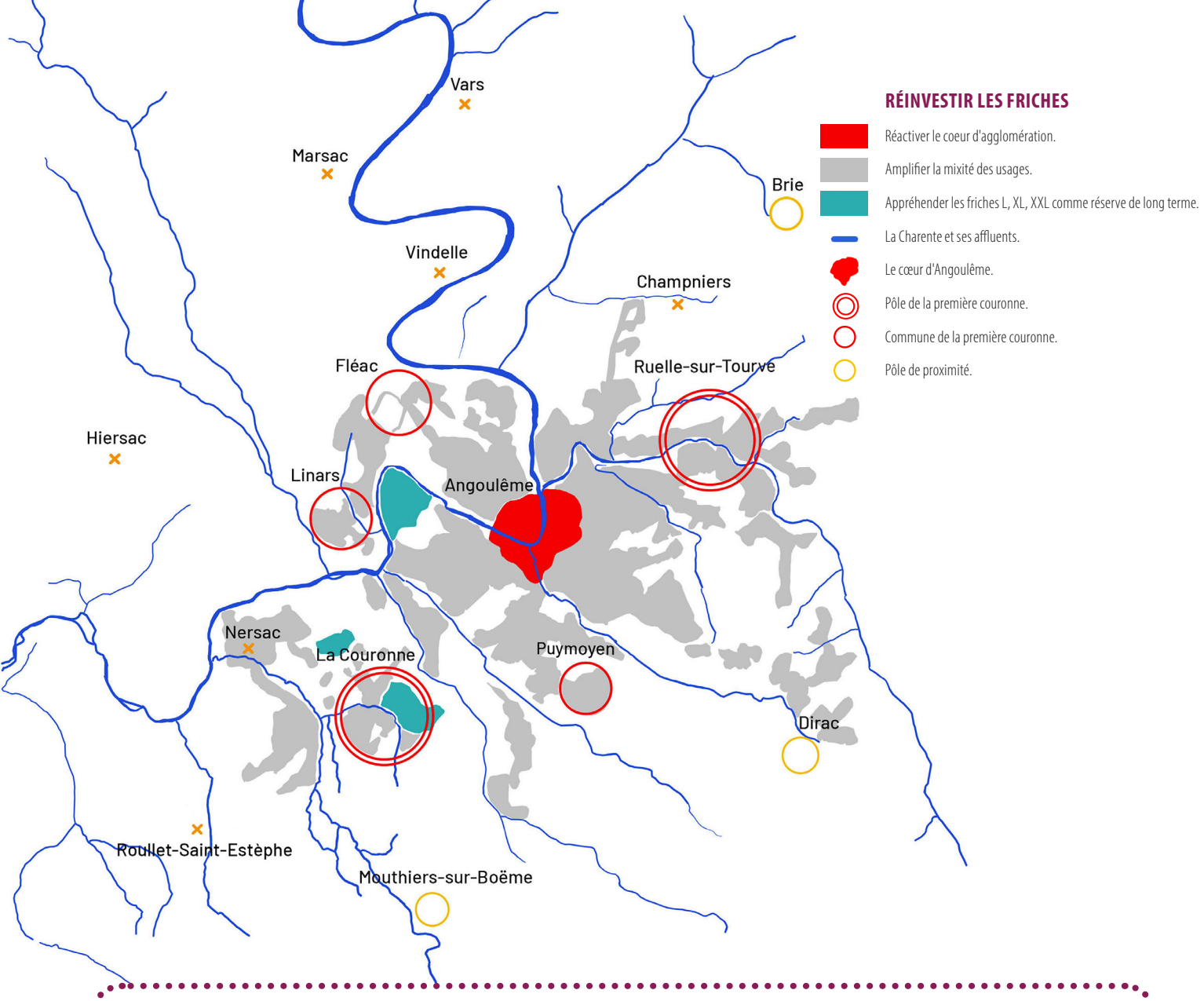

ZOOM SUR…
LE SITE DE LA POUDRERIE (SNPE)

La Poudrerie nationale d'Angoulême a été créée sur ordonnance royale en 1819. L'établissement, qui approvisionnait la flotte militaire de Rochefort par voie fluviale, fut installé à l'ouest de la commune d'Angoulême, à l'intérieur de la boucle formée par un méandre de la Charente. Elle fut exploitée de 1826 à 2004. Aujourd'hui, le site - en cours de dépollution- couvre à lui seul près de 10% du territoire communal d'Angoulême et offre une réserve foncière de 180ha rare et remarquable, tant du point de vue économique que du point de vue patrimonial et environnemental.

Face aux possibilités d'aménagement de ce site, le club PU&P a adopté une position prudente et préconise de penser son avenir dans le cadre d'une stratégie globale et collective de reconquête des friches.

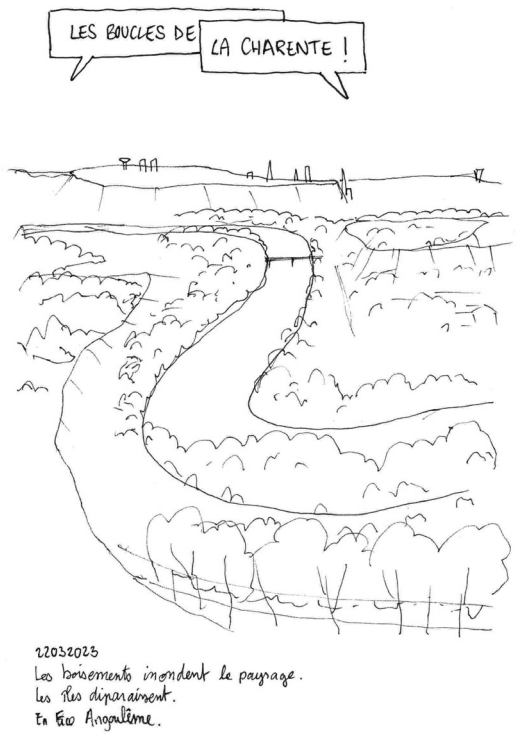

Vue depuis le Belvédère de Fléac vers Angoulême et le site de la SNPE en contrebas.

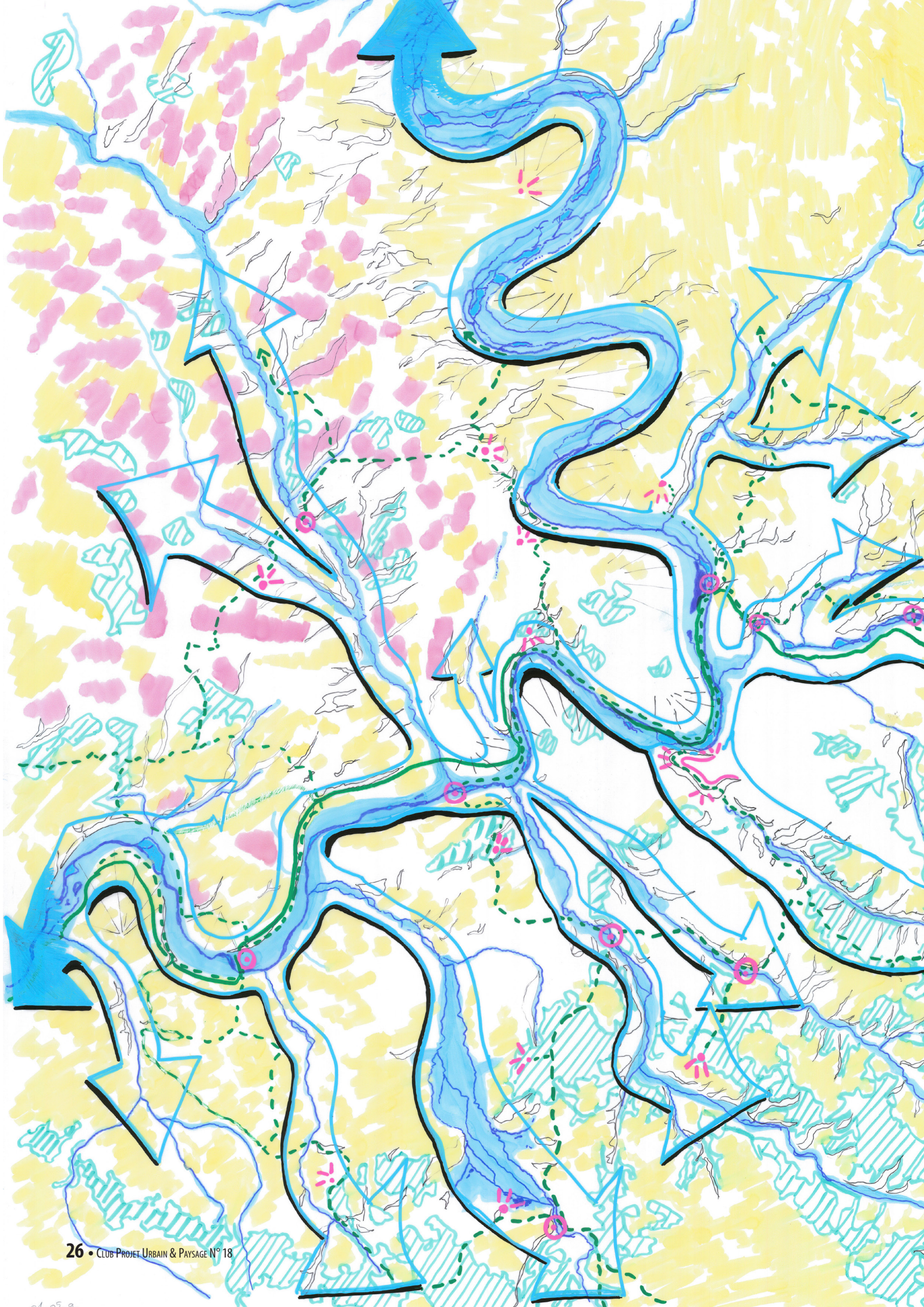

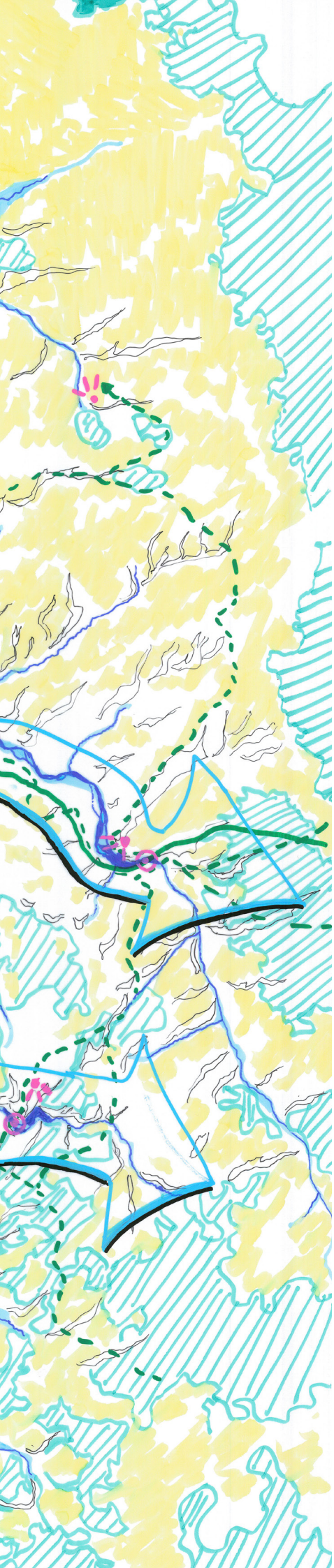

LA CHARENTE, CHARPENTE DE L'AGGLOMÉRATION

La Charente et ses affluents forment la charpente paysagère et irriguent l'ensemble de l'agglomération. Ils font le lien entre les espaces agricoles, les espaces forestiers à l'est, les espaces viticoles à l'ouest.

Un territoire qui prend corps…

Un relief qui compose le squelette du territoire, irrigué par un flux sanguin (le réseau des rivières), une Charente comme colonne vertébrale, la végétation qui innerve les quartiers, la culture et le patrimoine comme chairs permettant de recoudre les tissus, des rotules qui font liens entre la ville haute et la ville basse, un poumon vert au cœur de l'agglomération… Pendant les trois jours de l'atelier, la sémantique des participants a largement été empruntée au champ lexical de la biologie et de l'anatomie, laissant percevoir l'ambition d'un territoire vivant et vivable…

PRINCIPE DE SOBRIÉTÉ / FAIRE AVEC LE DÉJÀ-LÀ ET RÉVÉLER LE PAYSAGE EN COMMUN

Cette ambition d'un paysage commun se traduit en trois propositions de projet : assumer l'identité plurielle et faire système, prendre de la hauteur en organisant un réseau d'observatoires et faire l'expérience d'un territoire vivant.

ASSUMER L'IDENTITÉ PLURIELLE DES VALLÉES ET FAIRE SYSTÈME

L'identité plurielle est celle que réserve chacune des vallées qui traverse le territoire : la Touvre industrielle et patrimoniale, l'Anguienne nature, la Charreau cultivée, etc. Il est d'abord question de révéler l'identité de chaque vallée puis de la renforcer en mobilisant différents leviers : renaturation écologique, développement d'une agriculture maraîchère biologique, valorisation du patrimoine, restauration paysagère…

Il s'agit dans un second temps de mettre en relation les vallées et leurs paysages diversifiés par la création d'un réseau de parcs thématisés : parcs agricoles, parcs paysagers, parcs nature, parcs urbains…
Connectés les uns aux autres par des liaisons douces longeant les cours d'eau, ces parcs forment un système porteur d'usages, de cultures et de consommations locales, favorisant la cohésion territoriale et le sentiment d'appartenance à un territoire commun, GrandAngoulême.

PRENDRE DE LA HAUTEUR EN ORGANISANT UN RÉSEAU D'OBSERVATOIRES

Le deuxième axe propose de valoriser les points hauts offrant des vues caractéristiques et emblématiques sur le territoire et ses paysages en les organisant au sein d'un réseau de points de vue. Il peut autant s'agir de promontoires naturels que de sites bâtis tels que terrasses, esplanades, remparts, tours, clochers…

Cette valorisation passe par la mise en place d'actions dans les domaines de l'aménagement et de la communication :
- Le jalonnement et la signalisation des points de vue depuis les voies douces, les chemins et certains axes irriguant le territoire.
- Un traitement soigné des accès, dans l'esprit des sites, effaçant le superflu, afin d'offrir au visiteur une approche et une expérience de qualité.
- L'installation d'observatoires ou de promontoires répondant à une ligne architecturale, un design commun à tous les sites, de manière à ce qu'ils fassent écho les uns aux autres, quelle que soit leur localisation, et qu'ils soient perçus dans leur ensemble, comme les observatoires de GrandAngoulême.
- La réalisation d'une cartographie, disponible et distribuée dans les équipements publics du territoire, accessible en ligne, localisant les points de vue et figurant les itinéraires pour y accéder.

En s'offrant ainsi à la vue de ses habitants et de ses visiteurs, le territoire de GrandAngoulême prend une réalité dans l'imaginaire collectif. C'est ainsi que le réseau d'observatoires œuvre à la cohésion territoriale, en renforçant le sentiment d'appartenance commune.
Cette valorisation implique de prendre soin des paysages qui s'offrent aux vues, de bien maîtriser les évolutions urbaines afin de ne pas en subir des impacts non souhaitables.

FAIRE L'EXPÉRIENCE D'UN TERRITOIRE VIVANT

Le troisième axe propose de faire l'expérience physique du territoire de GrandAngoulême à travers le développement d'une large gamme d'activités de plein air immersives. Le récréatif a son importance puisqu'il permet de se sentir bien.

Par la randonnée pédestre, cyclable, équestre, le VTT, la course à pied, la navigation, le kayak, la baignade ou encore l'escalade, il s'agit d'offrir aux adeptes une diversité de pratiques récréatives, ludiques et sportives, pour tous les âges et tous les goûts, tout en leur permettant de (re)découvrir leur territoire, ses paysages et ses qualités.
Pour réunir les conditions d'une expérience enrichissante, cela s'accompagne de politiques fortes en termes de préservation et de gestion des paysages et des espaces naturels, de promotion des activités et d'accueil sur les différents « spots ».
Cette proposition œuvre en faveur de la santé et du bien-être des habitants de GrandAngoulême et influe sur la naissance et l'entretien d'un sentiment de fierté et d'appartenance.

ASSUMER L'IDENTITÉ PLURIELLE DES VALLÉES

ORGANISER UN RÉSEAU D'OBSERVATOIRES

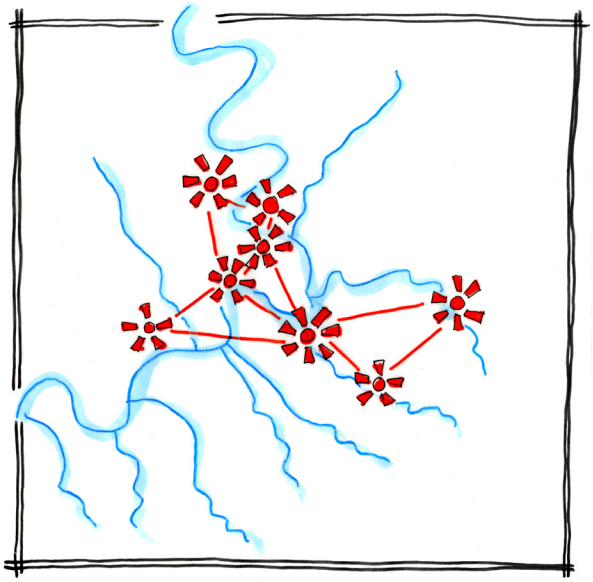

FAIRE L'EXPÉRIENCE D'UN TERRITOIRE VIVANT

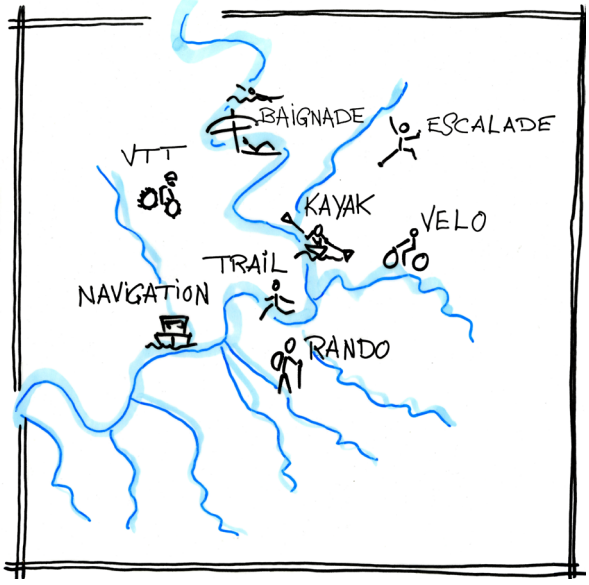

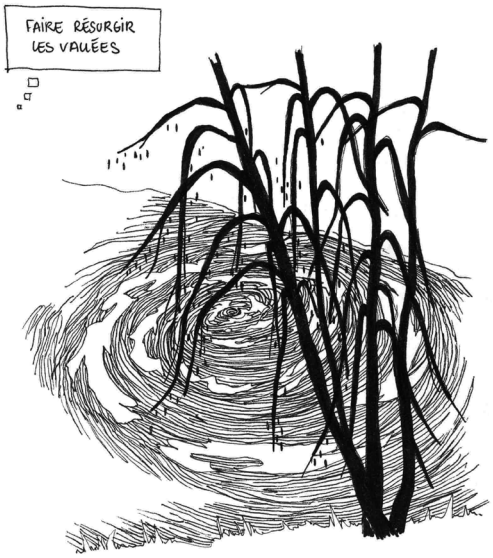

S'APPROPRIER LES PENTES

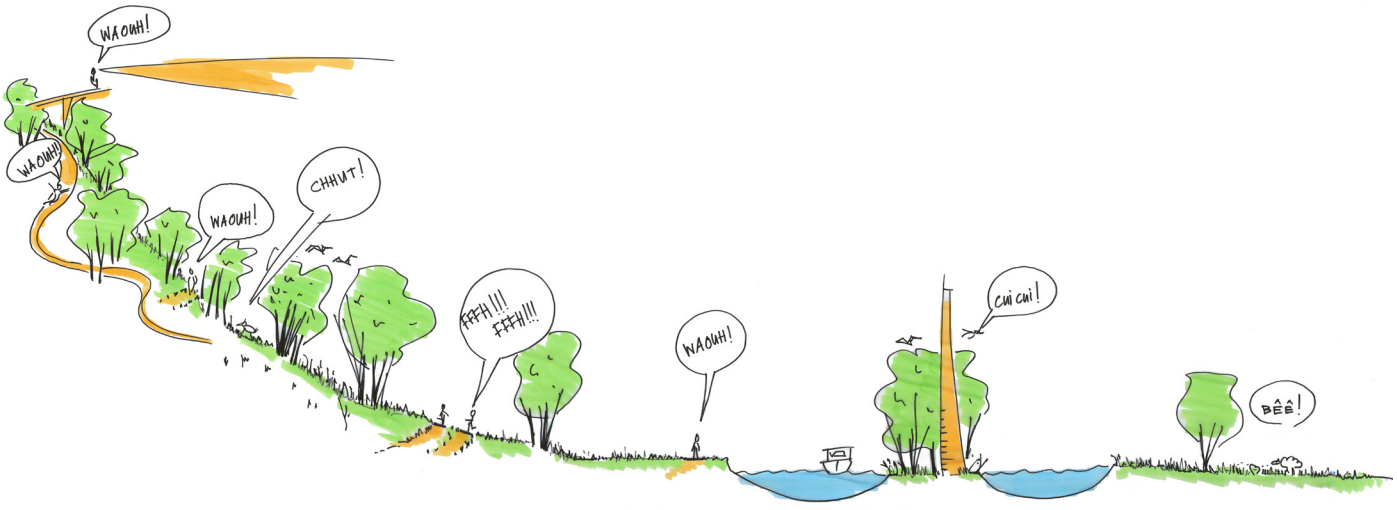

FOCUS SUR…
LA PAPETERIE ALAMIGEON

Le site de la papeterie Alamigeon, à Ruelle-sur-Touvre, par ses qualités architecturales, par sa proximité avec la ville centre, par son rapport à l'eau, pourrait être réhabilité et devenir, à terme, un espace permettant d'accueillir des artistes en résidence et des expositions, faisant ainsi le lien avec l'économie culturelle très présente dans la ville centre. Cet espace approprié par la commune deviendrait ainsi un lieu de proximité et un lieu de rayonnement. L'idée est de conserver le patrimoine et la qualité de l'espace naturel qui l'entoure en créant des cheminements piétons le long de la rivière pour en retrouver l'accès.

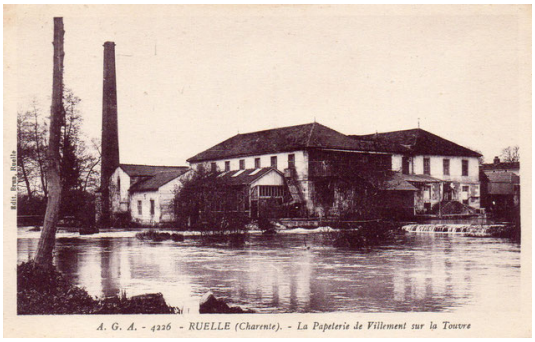

HIER

AUJOURD'HUI

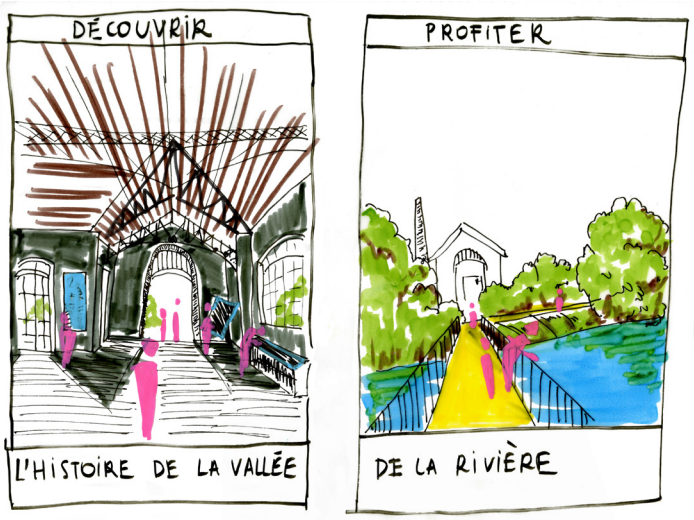

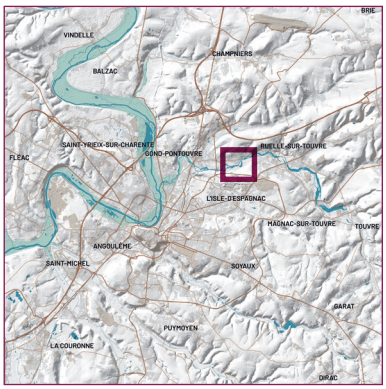

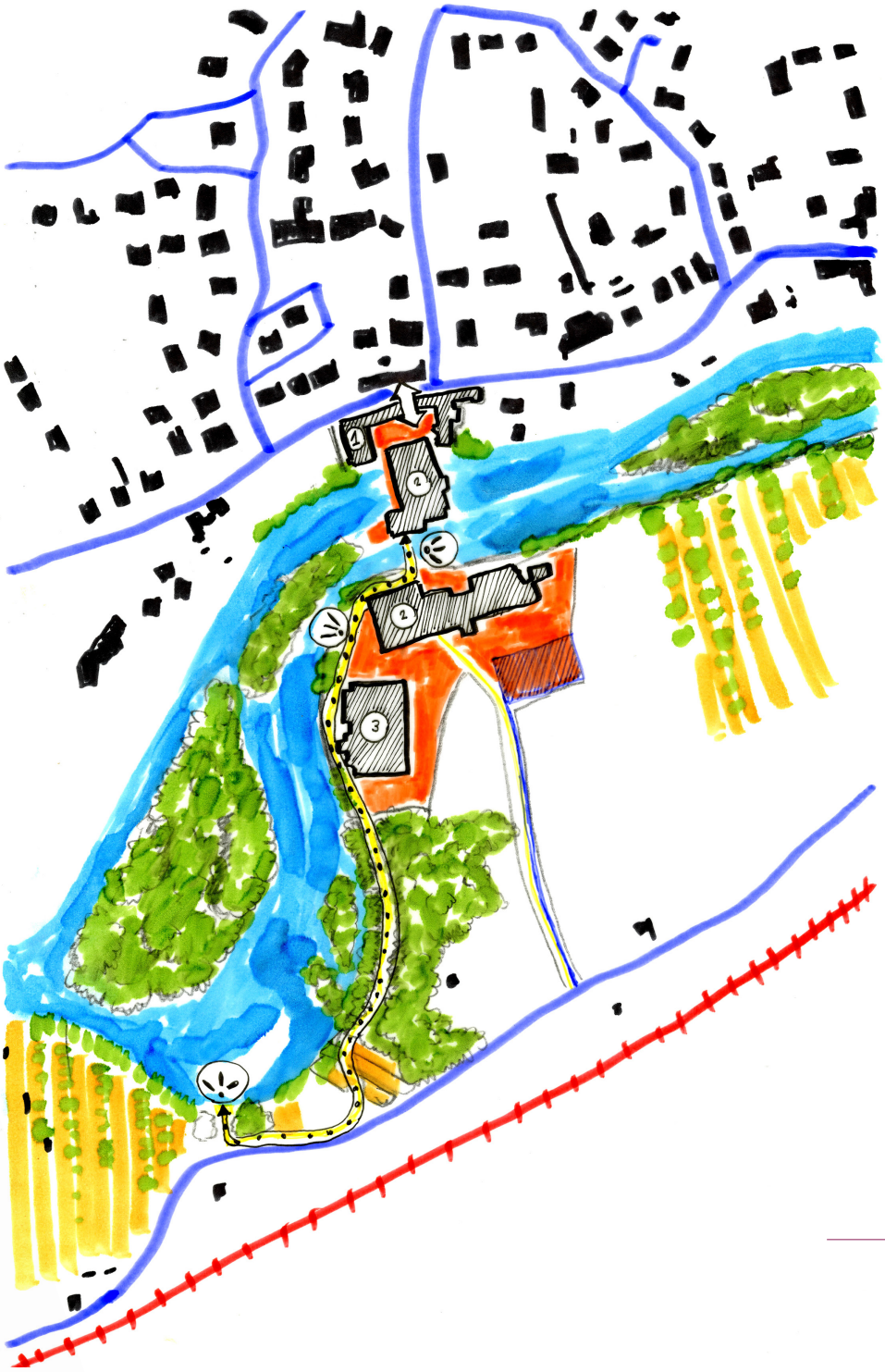

L'existant

- Bâti
- Voirie
- Chemin de fer
- La Touvre et ses boisements

Le projet

Découverte de la Touvre

- Maraîchage
- Espace public/espalanade
- Points de vue/rapport à l'eau
- Sentier pédagogique
- Parking paysager

Réhabilitation du bâti

Pôle culturel et de découverte de la vallée de la Touvre

- ① Offre de services de proximité
- Entrée/ouverture du bâti sur la rue
- ② Offre culturelle et histoire du lieu
- ③ Accueil d'entreprises

DEMAIN

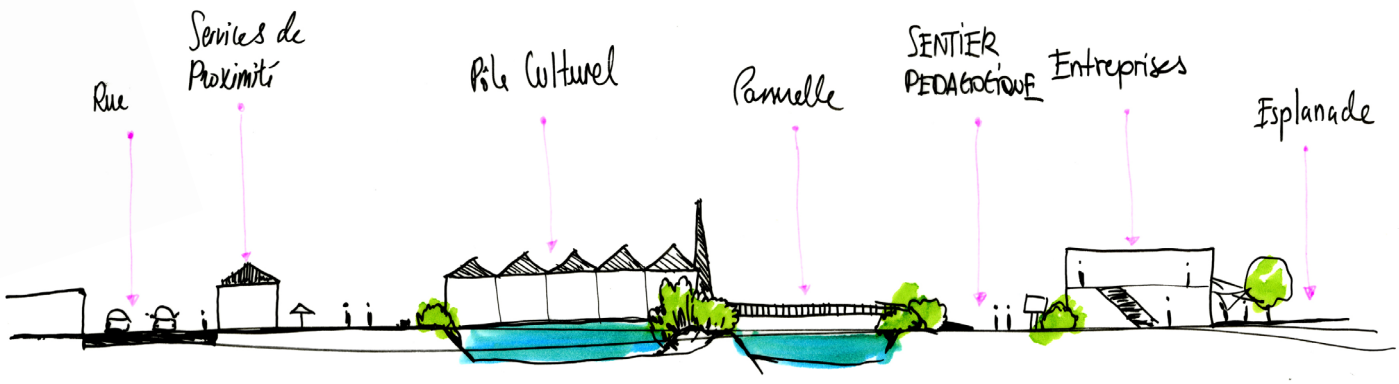

RÉPARER CE QUI SÉPARE
EFFACER LES RUPTURES DANS LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION

La Charente apparaît comme le lien à révéler entre les quartiers qui composent la centralité d'agglomération (L'Houmeau, Saint-Cybard, le centre-ville, Bel-Air) et qui ont, aujourd'hui, des difficultés à dialoguer en raison de la géographie du territoire et de certaines ruptures difficiles à franchir : le sillon ferroviaire (malgré une passerelle qui le traverse et qui invite le piéton, les usagers à rejoindre le quartier de l'Houmeau), les remparts qui, par leur géographie, présentent des hauteurs difficiles à appréhender.

LA CHAR(P)ENTE COMME TRAIT D'UNION

La Charente, pensée comme une interface, doit jouer ce double rôle : celui de liant au sein des quartiers et celui de liant entre les quartiers. Elle devient une véritable dorsale pour les projets, de la petite à la grande échelle, des projets XXL aux microprojets.
La proposition tourne autour du concept d'une Charente fédératrice, où les ambitions paysagères fortes ne sont que le prolongement de ce qui existe déjà. Le cœur de la proposition est d'épaissir les rives du fleuve, en innervant au passage les rues qui le bordent (celles de Saint-Cybard et de l'Houmeau). Le végétal, l'eau et le vivant forment ainsi un premier lien entre les quartiers.
Ce travail sur le paysage par l'épaississement des berges pourrait atteindre les jardins en arrière de parcelles en rive droite et en offrant une continuité avec les coteaux en rive gauche.

Les quatre îles présentent des potentiels d'usages à révéler et à intensifier : une île jardinée (île aux Vaches), une île de l'image, bien ancrée et active, une île nature (île Marquet) dont le potentiel de biodiversité est très fort, et une île de loisirs (île de Bourgines) où le végétal pourrait reprendre une place importante et où la dimension festive pourrait être renforcée avec l'installation de guinguettes et le réinvestissement des équipements sportifs. Une passerelle pourrait aussi être envisagée entre Marquet et Bourgines pour faire de cet archipel urbain un espace connecté. Ce poumon de loisirs doit être conservé et un travail sur le verdissement des entrées dans le quartier de Saint-Cybard (où des disponibilités foncières apparaissent sur le site de l'usine de la SAFT) pourrait être envisagé.

CONSTITUER UN « PARC CHARENTE » QUI INNERVE LES QUARTIERS

- Boisements.
- Clairières, parcs, jardins.
- Coteaux/remparts.
- Esplanades.
- Équipements ludiques et sportifs.
- Cheminements.

AMPLIFIER L'EFFET CHARENTE POUR INNERVER LES QUARTIERS

BESSON-BEY SUR BERGE

Le boulevard Besson-Bey est à l'interface entre le quartier de l'Houmeau et les rives de la Charente. Depuis le faubourg, le fleuve est dissimulé derrière un large front bâti. La proposition vise à gagner en porosité en proposant des percées visuelles et une meilleure innervation de la végétation dans certaines rues ou certains îlots. Les garages sur le boulevard (anciens et actuels) sont les héritages d'un passé où le quartier était un axe de transit nord/sud en pied de coteaux. La présence du garage automobile « Euromaster » sur le boulevard interroge : il occupe une parcelle stratégique et si son utilité n'est pas à démontrer, il est aux antipodes d'un boulevard Besson-Bey pacifié. La longue façade de tôle pourrait laisser place, à moyen-long termes, à plus d'ouverture entre le quartier de l'Houmeau et les rives du fleuve, invitant ainsi à rejoindre la Charente par un aménagement attrayant des espaces publics, mêlant la minéralité du parvis de l'église Saint-Jacques de l'Houmeau et le végétal des berges de la Charente.

Au-delà d'un travail sur la façade bâtie du boulevard, le projet propose une activation programmatique des locaux disponibles : il est question de créer un véritable rez-de-ville actif qui mette en relation et en tension fleuve, quai, boulevard, rue, venelles, cours intérieures et occupations des rez-de-chaussée ouverts sur l'espace public (services, commerces, petit artisanat, galerie d'art, équipements, etc.).

L'Houmeau, du centre aux franges.

CRÉER DES TRANSPARENCES ET DE NOUVEAUX USAGES EN PERÇANT LE FRONT BÂTI DU BOULEVARD BESSON-BEY

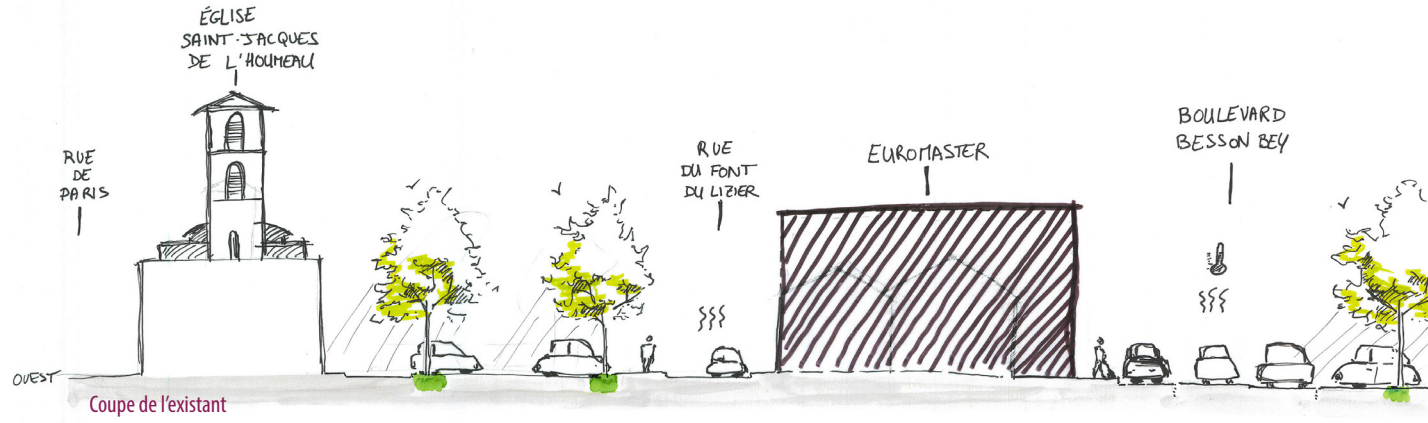

Coupe de l'existant

Coupe de de projet

DES ESPACES PUBLICS AFFLUENTS (ET INFLUENTS !)

Ces espaces publics sont autant de lieux de reconquête pour les piétons, autour d'un parcours longeant le fleuve mais invitant également à rejoindre le cœur du quartier de l'Houmeau : une ouverture à la découverte, à la flânerie, à la culture mais aussi aux pratiques et aux raccourcis du quotidien.
Un espace public, tel des affluents de la Charente, qui remonte vers la ville et irrigue les quartiers entre haut et bas et met en réseau les différents lieux d'intérêts, attracteurs piétons, services, commerces, micro-polarités.

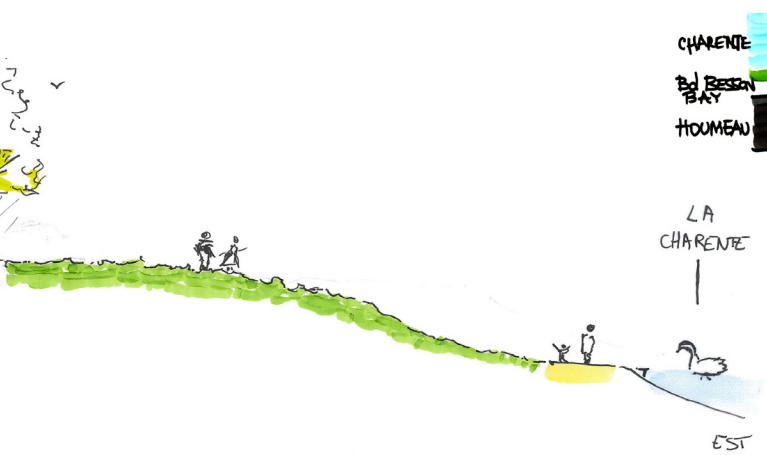

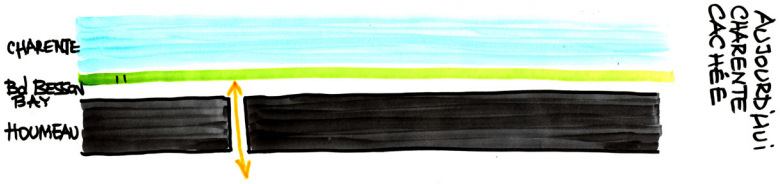

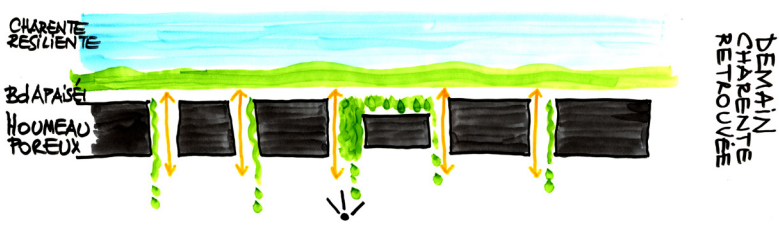

RÉVÉLER DES PARCOURS-CLÉS

Relier le quartier de Saint-Cybard au Plateau par la mise en réseau des continuités existantes au cœur de l'Houmeau, par des parcours où l'ombre et l'eau offrent de la fraîcheur, par des parcours qui révèlent les éléments patrimoniaux d'intérêt. Il est ici question de dessiner des lignes de désirs en s'appuyant sur le déjà-là.

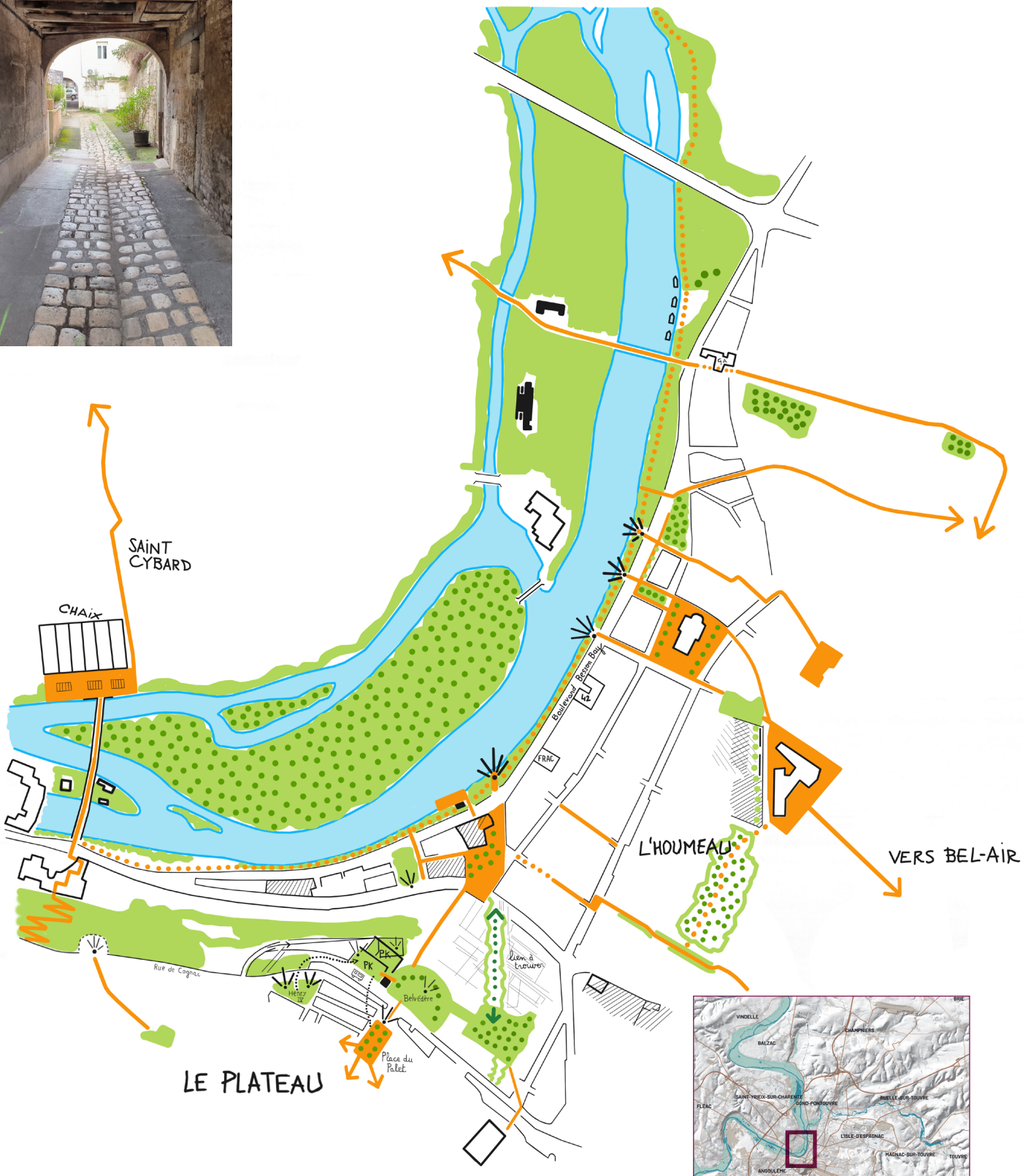

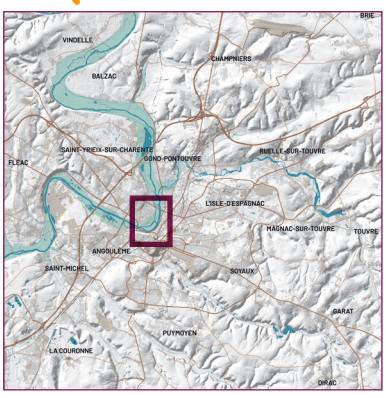

ZOOM SUR…
LE GARAGE FIAT (OU COMMENT RECYCLER UN BÂTIMENT).

Le long de ces parcours révélés, se trouve l'immeuble Fiat. Sa localisation, son architecture et le vis-à-vis exceptionnel qu'il entretient avec la Charente en font un espace tout trouvé pour héberger un lieu de rencontres, de partage, de sensibilisation et d'échanges autour de l'art et de l'architecture.

Cet équipement, à destination des habitants, professionnels et touristes permettrait de consolider la candidature de GrandAngoulême au label Pays d'Art et d'Histoire.

Port(e) des Arts serait un véritable lieu de passage à la jonction entre les berges du fleuve réaménagées et le quartier de l'Houmeau transformé.

Le garage FIAT aujourd'hui.

Le garage FIAT, demain ?

L'HOUMEAU, UN QUARTIER AU CŒUR DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE

Au-delà de la Charente, qui joue ce rôle de lien entre les projets, il convient d'interroger les potentiels offerts dans le quartier de l'Houmeau au regard des défis démographiques, économiques et règlementaires.
Ces enjeux s'incarnent au travers du foncier disponible qui est, dans ce secteur central de la ville et de l'agglomération, extrêmement stratégique car en contact avec les grands équipements de l'agglomération (la gare, les écoles, la médiathèque, certains commerces, etc.).

POSER LES BASES D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE D'ENSEMBLE POUR RECOMPOSER LA MORPHOLOGIE URBAINE DES QUARTIERS ET LES LIER

La question de l'activité économique, du petit artisanat aux moyennes industries, est souvent le parent pauvre de la réflexion urbaine, particulièrement lorsqu'elle est située en cœur d'agglomération. Pourtant, c'est bien l'activité économique qui est à l'origine de la création du quartier de l'Houmeau, à l'interface entre le port, la Charente et la ville. Ces activités historiques se sont transformées, ont muté, mais certaines perdurent encore.

Autour de la gare, l'analyse du foncier économique esquisse des pistes de stratégie à adopter, autour de trois types d'actions :

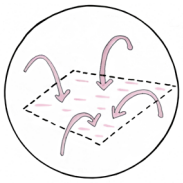

2,8 ha de foncier économique
Des espaces de friche qui pourraient, en fonction des cas, être rapidement disponibles pour la réhabilitation / reconstruction.

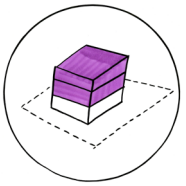

8,4 ha de foncier économique
sur les emprises des entreprises en activités.

Le réinvestissement et l'intensification permettraient d'accueillir et d'améliorer l'attractivité du cœur de l'Houmeau pour des entreprises en développement. Ces actions offrent également la possibilité de réaliser des opérations de délocalisation/relocalisation : certaines activités économiques sont implantées historiquement sur des sites qui ne sont aujourd'hui plus pertinents pour leur fonctionnement ou vis-à-vis du voisinage. En envisageant le foncier disponible dans sa globalité, la proposition permet l'émergence d'opérations tiroirs, permettant aux entreprises de déménager sur des espaces mieux connectés au réseau de voirie, libérant ainsi de l'espace pour de nouvelles activités plus compatibles avec l'esprit apaisé du quartier.
En complément de ce travail de densification, des actions de renaturation, notamment à proximité de la Charente, peuvent être envisagées.

1,2 ha d'espaces libérés par les opérations tiroirs
Maîtriser les fonciers libérés pour y aménager un système de parcs, de jardins et de promenades, qui enrichissent la qualité du cadre de vie et révèlent les spécificités de la trame urbaine et paysagère des quartiers : parc en bord de Charente, promenade piétonne le long du sillon ferroviaire, succession de jardins en terrasses aménagées dans la pente du quartier Bel-Air.

Lier les quartiers par la requalification et l'aménagement d'espaces publics rendus en priorité aux piétons
La trame d'espace public piéton existant est renforcée par de nouveaux espaces publics piétons proposant aux habitants des quartiers des parcours leur permettant de traverser les deux quartiers et de relier à la fois la Charente, les équipements tels que les écoles, l'Alpha ou encore la gare, mais aussi les différents secteurs de Bel-Air, le plateau et les hauteurs du centre ancien.

Cette équation entre renaturation d'espaces, réinvestissement des friches et intensification des fonctions est la déclinaison d'une stratégie foncière d'ensemble (à l'échelle de l'agglomération) qui pourrait être poursuivie dans le cadre de l'élaboration des documents de planification. C'est un élément clé à l'échelle du grand territoire et de la ville d'Angoulême.

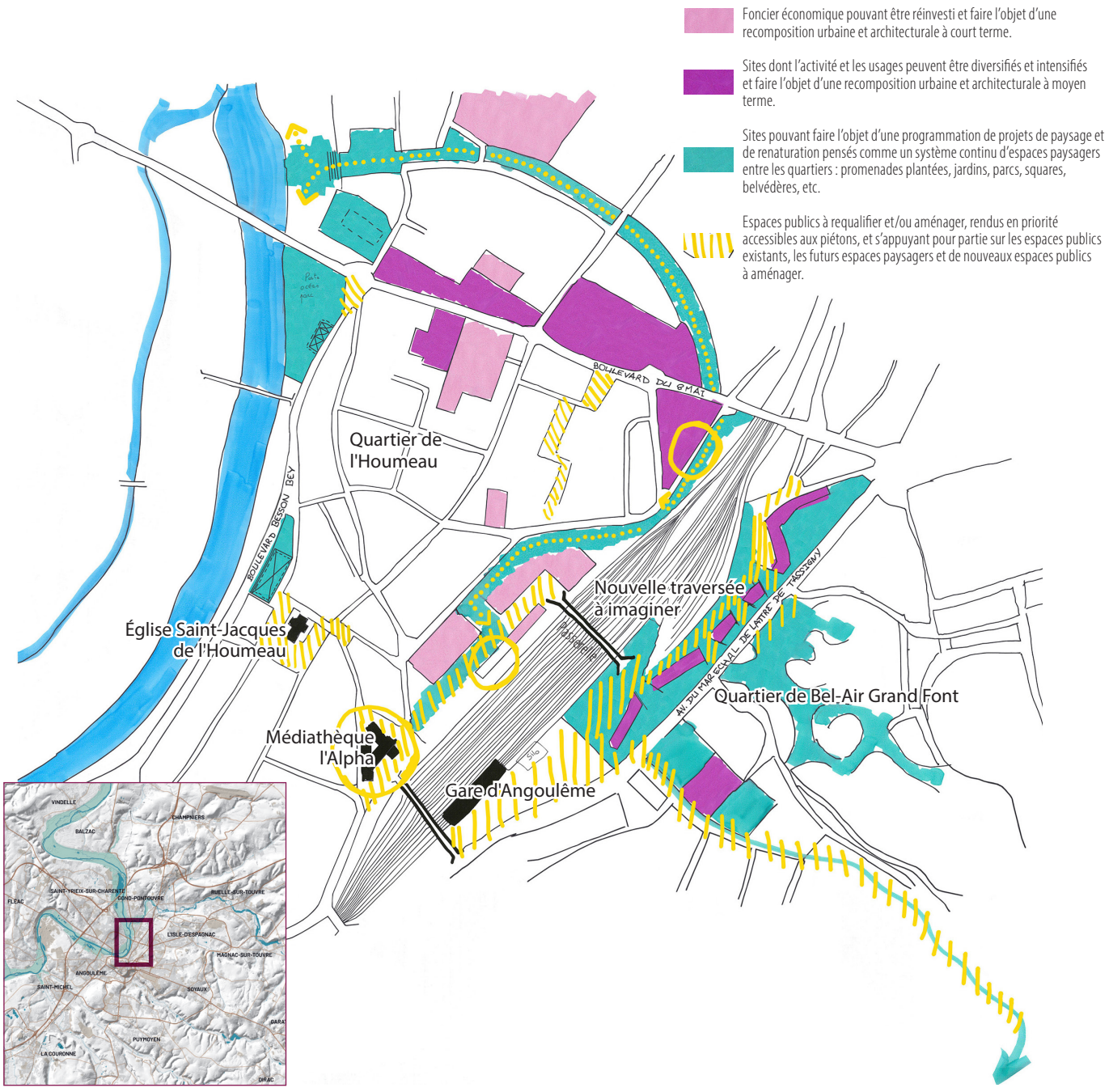

ZOOM SUR… LA LIAISON BEL-AIR / L'HOUMEAU

Les principes de réinvestissement et d'intensification pourraient également s'appliquer aux friches ferroviaires situées de part et d'autre du sillon ferroviaire, et sur la rive ouest de l'avenue de Lattre-de-Tassigny.

Ces friches ferroviaires représentent un foncier important qui n'est aujourd'hui pas ouvert sur la ville mais qui pourrait demain participer pleinement à accueillir de nouveaux îlots bâtis, de nouveaux espaces paysagers, et de nouveaux espaces publics ouverts sur l'Houmeau et sur Bel-Air.

L'ouest de l'avenue de Lattre-de-Tassigny forme aujourd'hui un front bâti uniforme et continu qui provoque une sensation de « mur » isolant les quartiers les uns des autres. La recomposition de ce front bâti et de l'espace public permettrait d'atténuer cet effet et de faciliter les liens entre les quartiers. Les nouvelles constructions pourraient accueillir à la fois de l'activité et du logement. Un travail sur l'implantation bâtie et sur la proposition de différents niveaux de retrait le long de l'avenue, en articulation avec l'aménagement d'espaces paysagers en pied de bâtiments ouverts sur la rue, permettrait de créer un effet de profondeur dans des îlots aujourd'hui perçus comme étroits et fermés. L'aménagement d'une nouvelle passerelle piétonne entre ces nouveaux îlots situés de part et d'autre du sillon ferroviaire assurerait, par ailleurs, la mise en lien des quartiers de Bel-Air et de l'Houmeau.

OPÉRATION TIROIR PERMETTANT DE LIBÉRER LES RIVES DE LA CHARENTE

Intensifier en densifiant les parcelles sous occupées et en relocalisant certaines entreprises sur les espaces vacants mieux reliées aux infrastructures de transport, laissant ainsi des espaces libres où des actions de renaturation peuvent être envisagées.

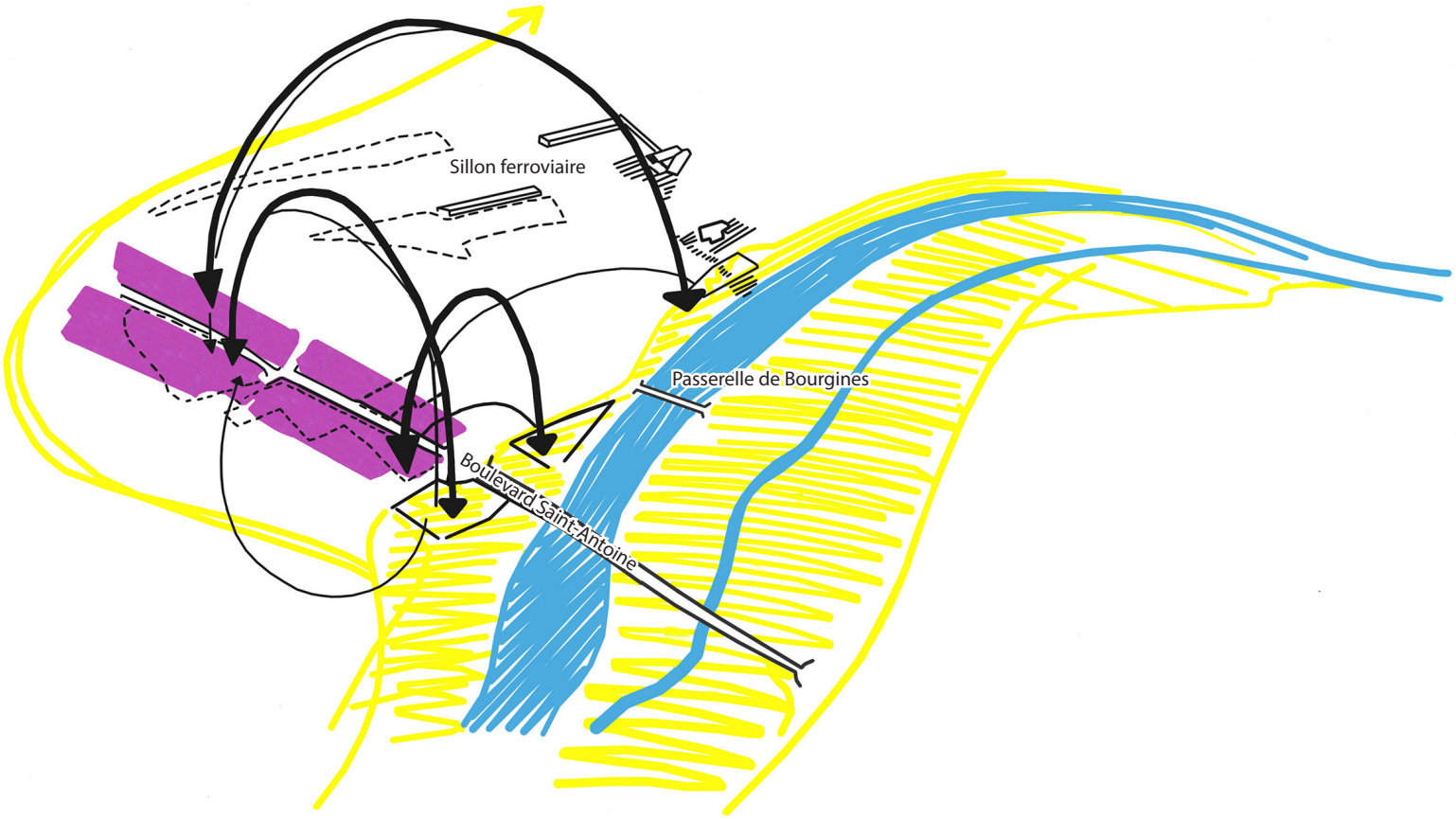

Autour du sillon ferroviaire, l'espace des possibles.

DES FONCTIONS URBAINES RÉORGANISÉES POUR UN QUARTIER RECOMPOSÉ ET APAISÉ

Les opérations de délocalisation/relocalisation d'activités économiques le long des principaux axes de transport (boulevard du 8 mai, rue Saint-Antoine, boulevard de Bretagne) ouvriraient le champ des possibles quant à la création de chemins et sentiers aujourd'hui impensés, reliant le quartier de Bel-Air Grand-Font et la gare aux rives de la Charente.

Des continuités le long du fleuve à valoriser.

CONSTITUER UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS QUI PERMETTE DE RELIER LES SITES DE PROJET EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC SUR DES ITINÉRAIRES STRUCTURANTS

L'ambition est de tisser des liens entre les quartiers en s'appuyant sur le réseau existant (principe de sobriété). Ces espaces publics réaménagés, priorisant les déplacements doux (piétons et cyclistes), permettraient de relier la ville haute et la ville basse, les îles, la rive droite et la rive gauche.

Ce rééquilibrage des modes de déplacement permettrait de donner plus de place et de confort aux piétons : les espaces publics évolueraient ainsi vers une plus grande marchabilité, avec une attention spécifique sur leur paysagement ou la désimperméabilisation des rues.

Certains itinéraires pourraient être rapidement préfigurés et à moindre frais, permettant d'expérimenter le dispositif, de l'améliorer avant de le déployer et de « faire réseau ».

Un réseau d'espaces publics renouvelé permettrait de mettre en relation différents sites de projets qui illustrent chacun des spécificités du centre d'agglomération : les remparts dans leur relation ville haute-ville basse, les gisements fonciers du quartier de l'Houmeau, ou encore l'apaisement du boulevard Besson-Bey dans un quartier en mutation.

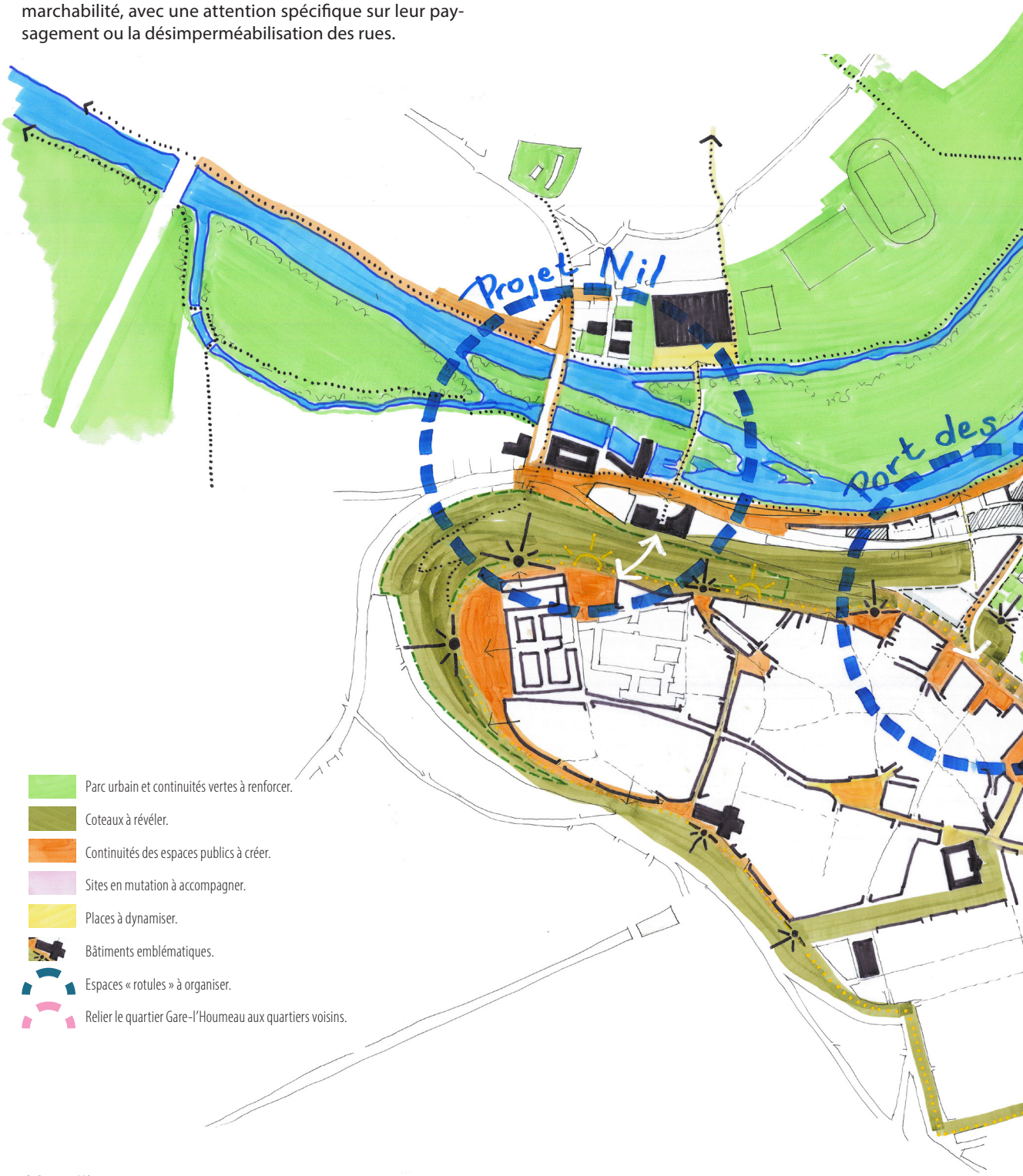

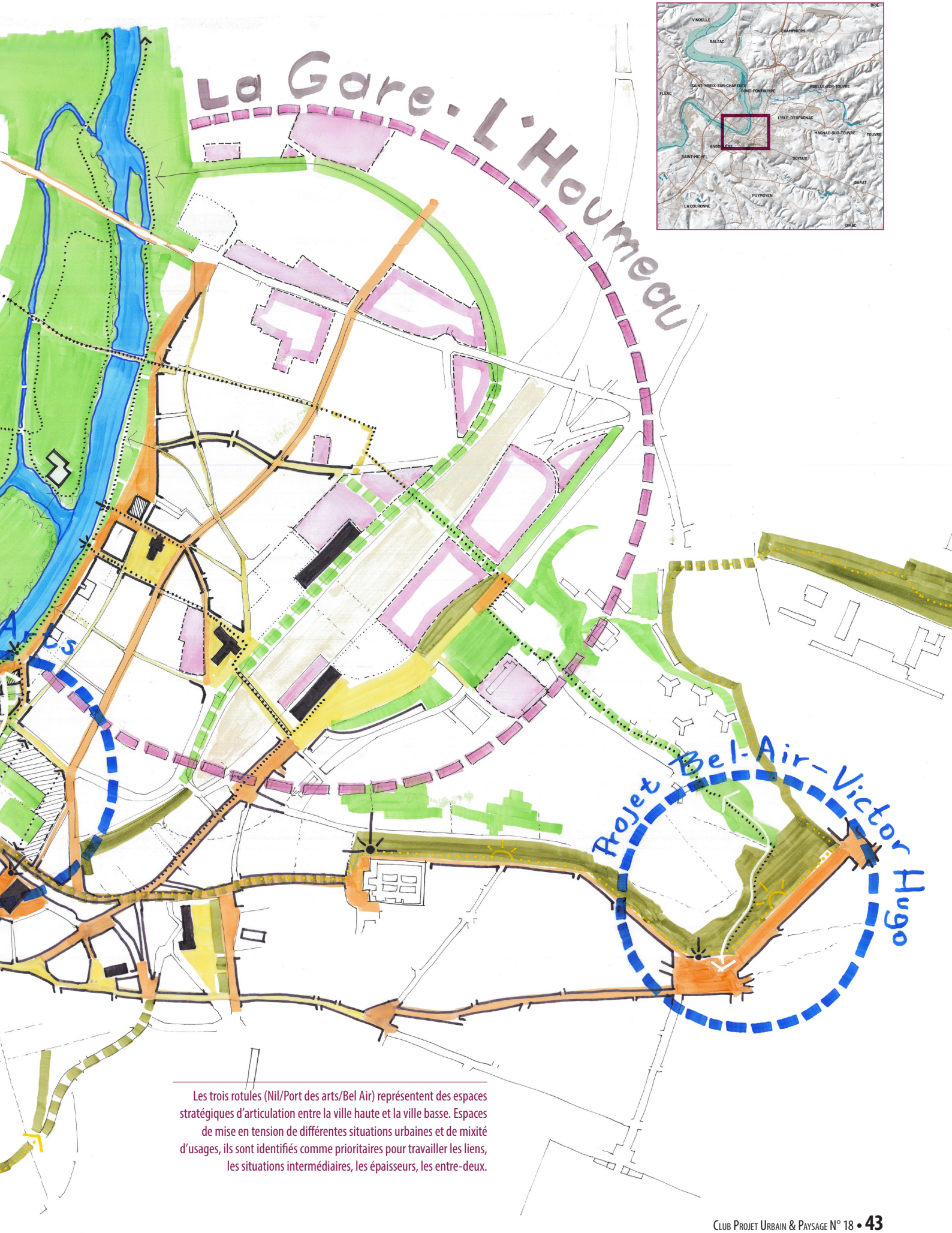

Les trois rotules (Nil/Port des arts/Bel Air) représentent des espaces stratégiques d'articulation entre la ville haute et la ville basse. Espaces de mise en tension de différentes situations urbaines et de mixité d'usages, ils sont identifiés comme prioritaires pour travailler les liens, les situations intermédiaires, les épaisseurs, les entre-deux.

RÉVÉLER LES SITUATIONS EXCEPTIONNELLES

Réduire la place de la voiture dans le cœur d'agglomération

La voiture occupe une place importante du foncier public et interroge sur les pratiques de mobilité. Dans un monde qui fait face aux défis environnementaux, un rééquilibrage des pratiques de mobilité et une hiérarchisation des flux sont préconisés. Un système de filtre progressif du trafic, de rings, d'anneaux, permettrait de canaliser les véhicules pour irriguer de manière plus équilibrée le cœur de l'agglomération. Il n'est pas ici question d'interdire l'utilisation des véhicules particuliers – qui reste nécessaire – mais de porter l'ambition d'un apaisement du transit (du noir au jaune sur le schéma), en redonnant la place sur les espaces publics et sur les infrastructures de déplacement à d'autres types d'usages.

« Les véhicules occupent les meilleurs spots de l'agglomération »

Partant de ce constat, la proposition vise à apaiser et désencombrer le plateau. Cet apaisement permettrait, par des interventions ponctuelles, de rééquilibrer les pratiques vers les modes actifs (marche, vélo, etc.), redynamisant ainsi le cœur de l'agglomération notamment sur les places en belvédère du centre-ville, qui offrent des vues panoramiques sur la vallée de la Charente.

Des rues du plateau apaisées.

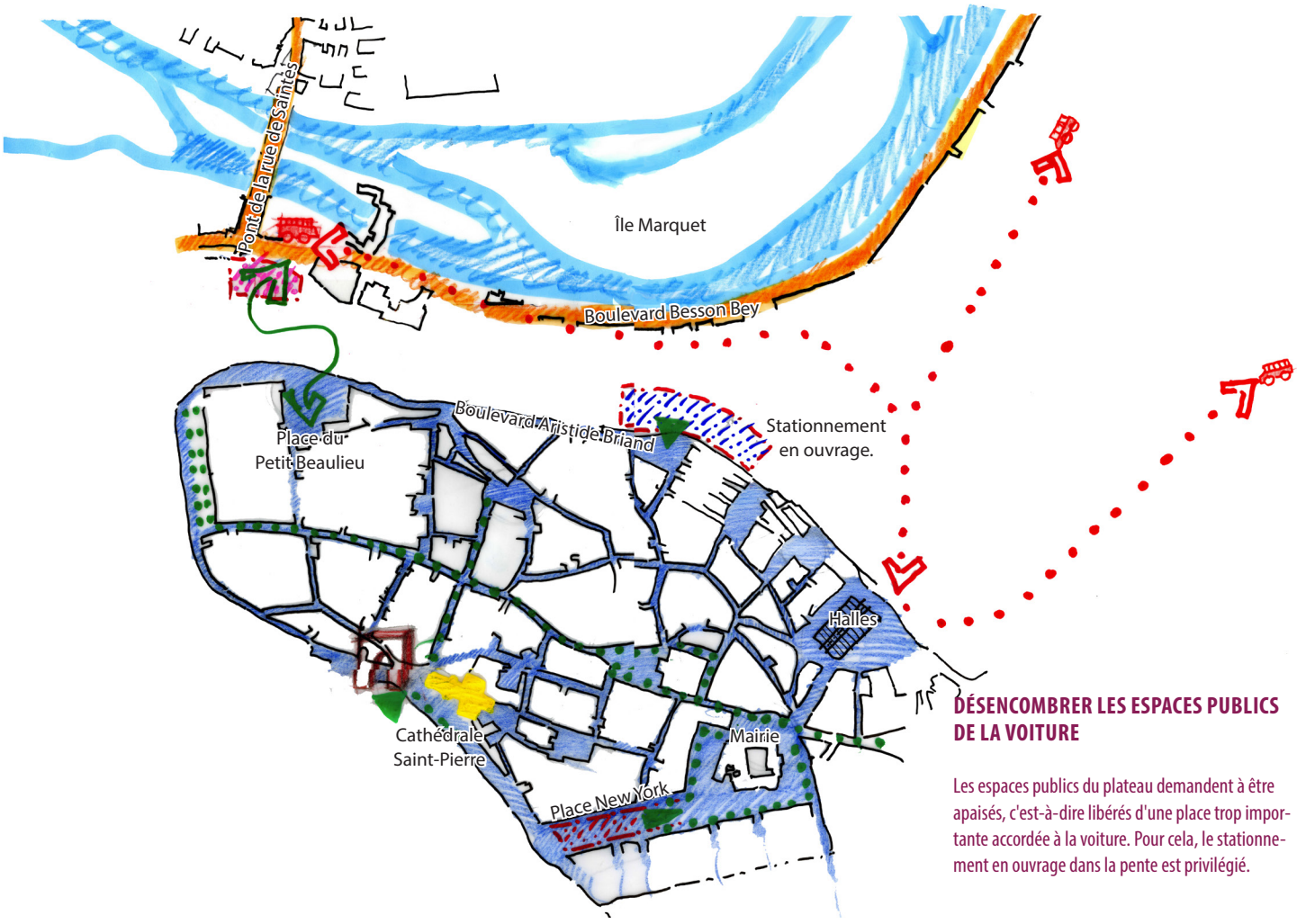

DÉSENCOMBRER LES ESPACES PUBLICS DE LA VOITURE

Les espaces publics du plateau demandent à être apaisés, c'est-à-dire libérés d'une place trop importante accordée à la voiture. Pour cela, le stationnement en ouvrage dans la pente est privilégié.

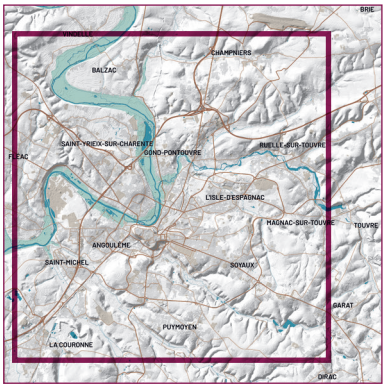

HIÉRARCHISER LES PRATIQUES DE MOBILITÉ AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

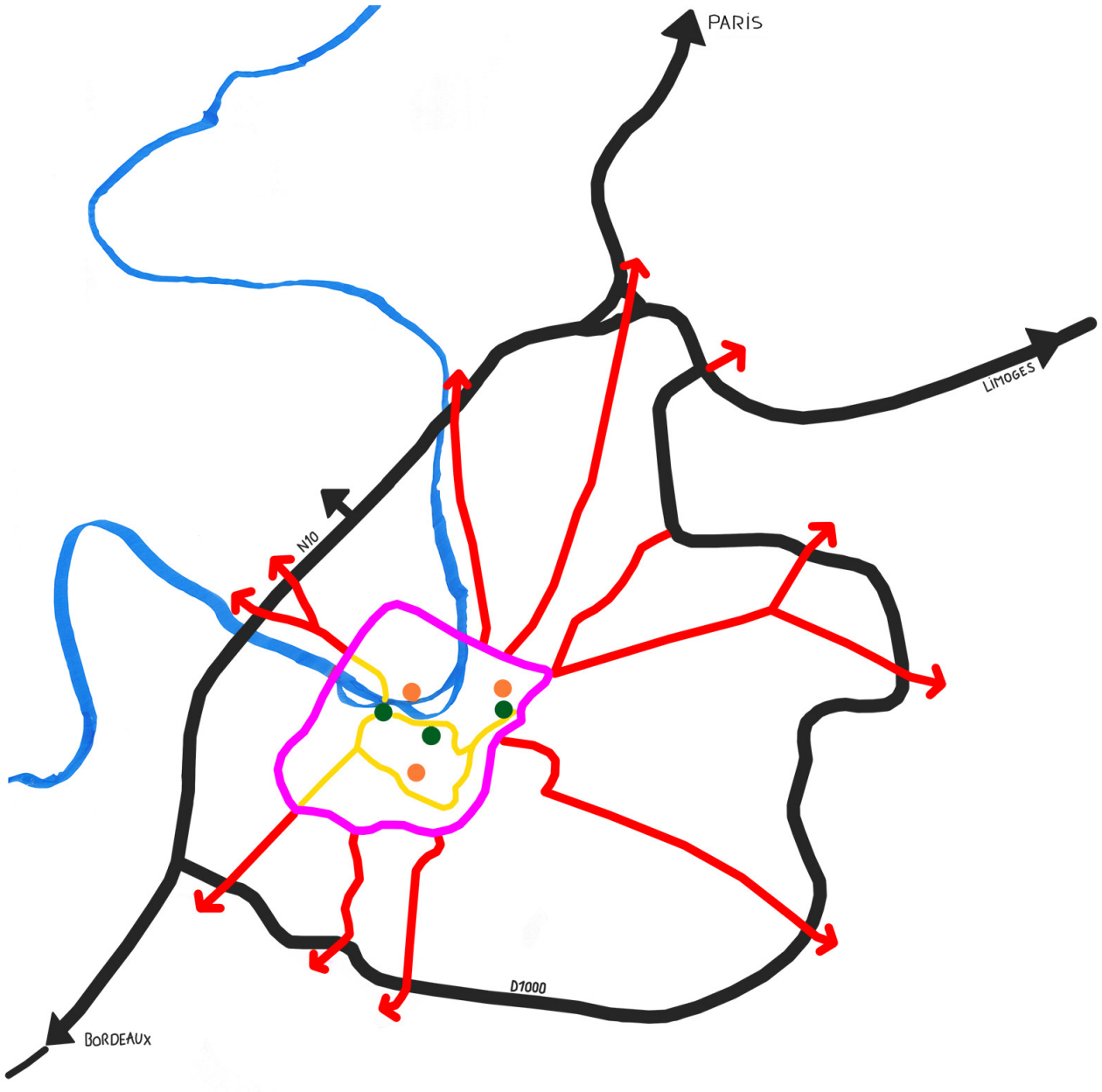

Afin de réduire la place de la voiture dans le cœur d'agglomération, il est préconisé un système de filtre qui permette d'apaiser le trafic progressivement en approche du centre-ville, libérant ainsi l'espace public pour y développer d'autres usages et de nouvelles pratiques.

Dériver.

Canaliser.

Irriguer.

Parkings existants permettant de filtrer le flux automobile.

Parkings à créer permettant d'endiguer le flux sur le plateau.

DE LA RUPTURE À L'INTERFACE, ANIMER LES REMPARTS

Faire des remparts une épaisseur vivante, loin de la rupture qu'ils constituent encore

Les remparts, en haut des coteaux qui marquent la transition entre la ville haute et la ville basse, sont des points d'accroche de projets importants pour le devenir du cœur d'agglomération : plutôt que de les considérer comme une limite, il serait pertinent d'envisager cette pente comme un site d'interface et de valoriser les terrasses (habitées). Trois sites de projets illustrent cette nouvelle approche de la pente :

- Le site de projet « Bel-Air Victor-Hugo » au cœur d'un amphithéâtre de verdure et dont la topographie permettrait, par un système d'espaces publics et de sentiers revalorisés, d'articuler la ville haute et la ville basse.
- Le Jardin vert, parc belvédère, qui gagnerait à être mieux connecté au quartier du Nil, à travers le réseau de sentes.
- Port(e) des Arts dans une idée de services facilités au quotidien. La topographie de ce site permet en effet d'y nicher des équipements mixtes (parkings, ascenseurs, etc.), susceptibles d'améliorer le quotidien des habitants.

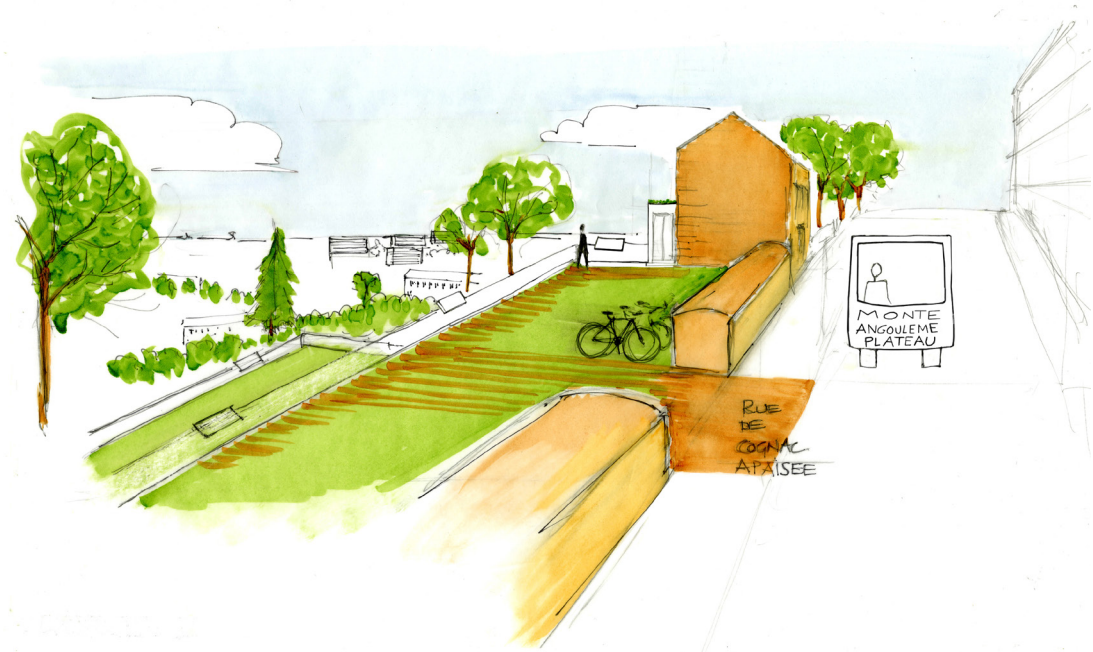

ZOOM SUR… AMÉNAGER LE COTEAU

Habiter le coteau, c'est développer des projets dans la pente. Le dénivelé de près de 80 mètres sur certaines séquences a incité le club à proposer des équipements multifonctionnels répondant à deux enjeux clairement identifiés : apaisement de la circulation sur le plateau et fluidification des liens entre le plateau et la ville basse.

Un équipement mêlant places de stationnement et ascenseurs répondrait à ce double défi et permettrait aussi la création de terrasses pour offrir de nouveaux points de vue en belvédère.

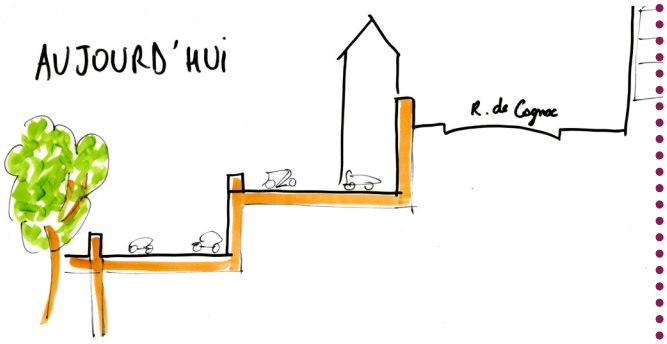

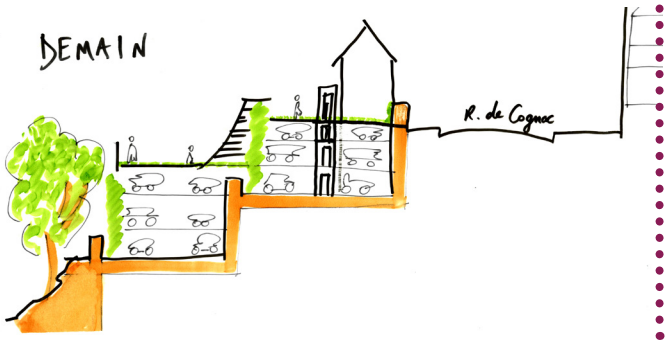

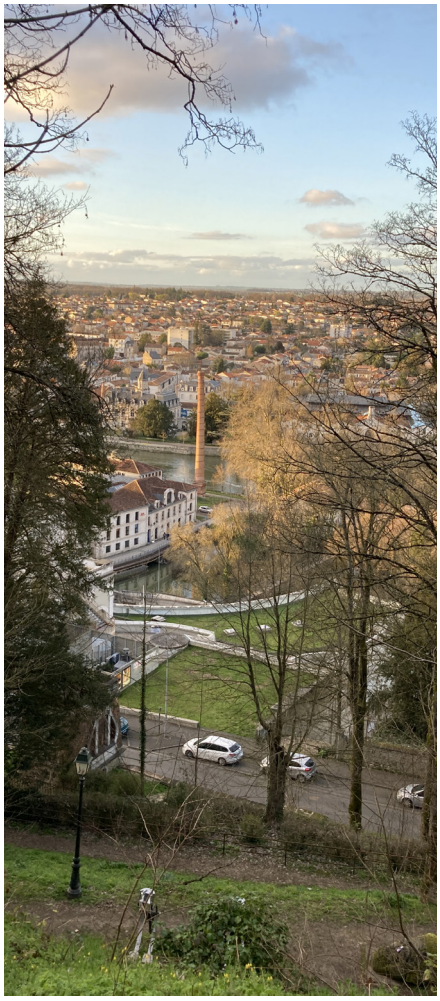

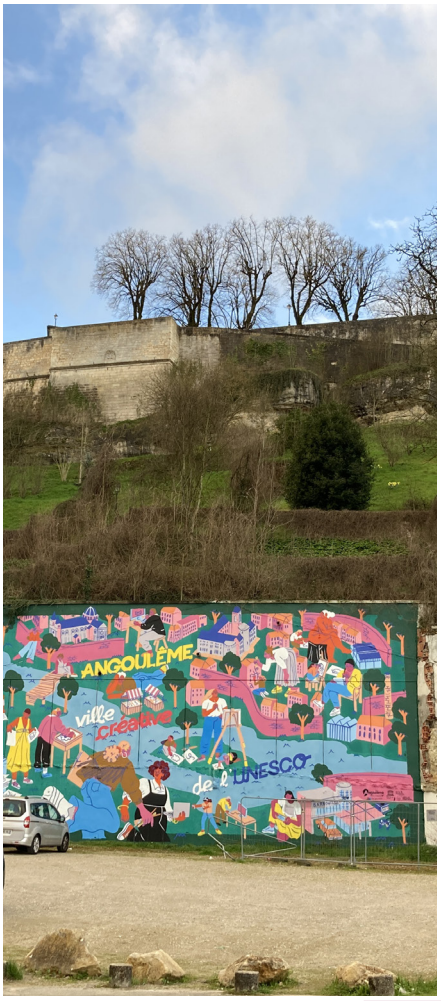

Expérimenter la pente, depuis les bords de la Charente jusqu'au plateau.

ET DEMAIN ?
QUELS PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE ?

De nombreuses propositions ont émergé à l'issue des trois jours d'ateliers. Ces propositions peuvent constituer des éléments mobilisables par les élus et les techniciens à la fois dans la rédaction de leurs différents documents stratégiques et réglementaires mais aussi dans le cadre des différents dispositifs et démarches quotidiennes d'aménagement (plans guides, programmes d'aménagement…). L'atelier suggère également de réfléchir à l'intérêt de mobiliser quelques outils opérationnels spécifiquement adaptés aux enjeux du territoire :

- Mobiliser le fond vert pour tout ce qui est au contact de l'eau ?
- Remobiliser l'EPA Bordeaux-Euratlantique pour les abords, les franges, à 360 degrés de l'emprise ferroviaire ?
- Créer un acteur-aménageur ou un gestionnaire de biens publics (à l'instar de Magelis), travaillant sur les sites fonciers (et patrimoniaux) en 1re ou 2e couronne ?

Enfin, il reste de nombreuses questions / principes à débattre afin d'améliorer la qualité des futurs programmes d'aménagement :

- Comment programmer des équipements multifonctionnels qui répondent à différents enjeux ? Comment trouver des synergies dans les fonctions ?
- Comment animer et faire vivre la pente et le dénivelé autrement, même du côté nord ? Jouer avec la pente pour développer des ouvrages de stationnements en structure : chaque fois qu'il y a un niveau de stationnement, il y a un ascenseur.
- Faut-il rouvrir les îles ? La Charente est un site névralgique, pourquoi ne pas rouvrir les îles aux habitants et offrir de nouvelles vues sur le patrimoine fluvial ?
- Comment développer des opérations de délocalisation/relocalisation ? Et dans les intervalles, quels usages temporaires pourraient se développer ?

L'INTERVENTION DES ÉLUS

PASCAL MONIER, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE, DE LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE ET CENTRE-BOURG, DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ

" L'AGGLOMÉRATION EST EN ATTENTE DE REGARDS EXPERTS SUR SON DÉVELOPPEMENT. LA PERSPECTIVE DE FAIRE VENIR DES MEMBRES DES AGENCES D'URBANISME DE LA FNAU À ANGOULÊME ÉTAIT UNE PERSPECTIVE EXTRÊMEMENT ENTHOUSIASMANTE. LE CLUB A SU NOUS RAPPELER QUE NOTRE TERRITOIRE DISPOSE D'ATOUTS INDÉNIABLES : LA CULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LES PAYSAGES… DES PROPOSITIONS TRÈS PERTINENTES ONT ÉTÉ POSÉES SUR LA QUESTION DES MOBILITÉS, MAIS AUSSI SUR L'AVENIR DE NOS FRICHES ET PLUS GÉNÉRALEMENT SUR LE FONCIER. LES RÉFLEXIONS VONT NOUS OUVRIR UN CHAMP DE TRAVAIL CONSIDÉRABLE POUR REFAIRE LA VILLE SUR ELLE-MÊME. "

JEAN REVÉRAULT, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU PROJET DE TERRITOIRE, DE LA PROMOTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ, DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES ET DU PLAN CLIMAT

" LES URBANISTES FONT UN MÉTIER FORMIDABLE ! POUR DES ÉLUS QUI FONT SOUVENT FACE À L'URGENCE, IL EST PARFOIS DIFFICILE DE LEVER LA TÊTE ET DE SE PROJETER. L'APPROCHE PROPOSÉE PAR LE CLUB EST SÉDUISANTE. ELLE PERMETTRA D'ALIMENTER LES DOCUMENTS-CADRES (SCOT VALANT PCAET, PLUI, PLAN DE MOBILITÉ) SUR DE NOUVELLES THÉMATIQUES QUI PASSENT PARFOIS EN DEHORS DU CADRE RÈGLEMENTAIRE : LA QUESTION DE LA CULTURE (ET DE L'AGRICULTURE) ET DES RESSOURCES TERRITORIALES, PLUS GLOBALEMENT, EST ESSENTIELLE. C'EST EN NOUS BASANT SUR CES ÉLÉMENTS QUE NOUS CONSTRUIRONS UNE AGGLOMÉRATION VIVABLE ".

REMERCIEMENTS DE L'A-URBA

L'a-urba tient à adresser ses remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont participé à la réussite de l'atelier du Club Projet Urbain & Paysage de GrandAngoulême 2023 :

Au président de l'agglomération de GrandAngoulême et maire d'Angoulême, Xavier BONNEFONT.

Au vice-président en charge du programme Action Cœur de Ville, de la revitalisation du centre-ville et centre-bourg, de l'aménagement durable du territoire, de la nature et de la biodiversité, adjoint à l'urbanisme de la ville d'Angoulême, Pascal MONIER, au directeur général des services de l'agglomération de GrandAngoulême, Jean-François LETOURNEUR, qui ont accueilli le club.

À la déléguée générale de la FNAU, Brigitte BARIOL-MATHAIS et sa déléguée générale adjointe, Karine HUREL.

Aux participants du Club Projet Urbain & Paysage de la FNAU qui se sont investis dans le projet et aux différentes agences d'urbanisme qui ont permis leur participation au projet (voir page 9)

À la directrice de la prospective au sein de la direction générale des services de GrandAngoulême, Mathilde GARCIN, dont l'appui à l'organisation et à l'animation de l'atelier a été essentiel.

Au pôle MAGELIS et son directeur, Frédéric CROS, pour l'accueil du club aux Ateliers Magélis.

Aux techniciens de notre partenaire qui ont participé à l'atelier :
Lætitia COPIN-MERLET, Marie FAURE, Catherine GNUVA, Aude JUILLOT, Céline LAFON (ville d'Angoulême), Arnaud LATOUR, Bernard VERA.

À l'équipe de l'a-urba impliquée dans l'atelier :
Magali BAILLAVOINE, Marcelin BOUDEAU, Olivier CHAPUT, François COUGOULE, Laurent DADIES, Simon DU MOULIN, Christine DUBART, Renaud DUTRUY, Catherine LE CALVE, Françoise LE LAY, Thibaut LURCIN, Laure MATTHIEUSSENT.

Aux acteurs du territoire présents qui se sont mobilisés pour partager leurs connaissances et qui ont aidé à faire germer les propositions lors de l'atelier :
Mathieu BAUDIN, directeur de la médiathèque l'Alpha, Fabien CHAZELAS, Architecte des Bâtiments de France à l'UDAP Charente, Lætitia COPIN-MERLET, directrice du service Pays d'Art et d'Histoire, Frédéric CROS, directeur de Magelis, André CURMI et Marie-Madeleine VINCENT, co-présidents du Conseil de Développement, Vincent ECHES, directeur de la Cité de la BD, Marie FAURE, Pays d'Art et d'Histoire, Aude JUILLOT, directrice du Conseil de développement de GrandAngoulême et Mathieu TALLON, directeur du Syndicat de Bassin des Rivières de l'Angoumois (SYBRA).

LES PUBLICATIONS DU CLUB PROJET URBAIN & PAYSAGE

2001 — BAYONNE

LES ENJEUX DES RIVES DE L'ADOUR

Profiter du projet d'échelle régionale de Tram-Train et en faire un enjeu de composition urbaine dans un secteur de renouvellement stratégique pour la commune et l'agglomération.

2002 — ANGERS

RIVES DE VILLE

Avoir une réflexion d'ensemble dans le cadre d'un projet urbain des « Rives de la Maine » en profitant de l'adaptation et du traitement de la traversée d'Angers après la réalisation du contournement de l'autoroute A11.

2003 — BESANÇON

RENOUVELLEMENT URBAIN ENTRE RIVES DE VILLE ET RIVIÈRE

Sur les rives du Doubs, donner à 2 sites industriels, dont l'un emblématique, les Prés-en-Vaux, une vocation urbaine et l'autre, Casamène, une vocation économique.

2004 — LE HAVRE

LES MAGASINS GÉNÉRAUX UN ESPACE DE RECONQUÊTE

Garder l'originalité de la mixité actuelle au travers de sa nécessaire évolution sur un site représentant les grandes entités paysagères du territoire : la mer, le centre-ville, la costière et le plateau.

2005 — LORIENT

LE RADE DE LORIENT, UN ESPACE À AFFIRMER

Affirmer la relation entre l'espace maritime et l'espace terrestre comme élément de permanence et de cohérence dans une rade aux multiples identités, aux usages divers en tension.

2006 — AVIGNON

RIVES DU RHÔNE & TRANSVERSALITÉ INSTITUTIONNELLE

Faire des déplacements un support de projets de territoire, de la requalification urbaine et paysagère un enjeu de développement, de l'eau un élément fédérateur et porteur de projets sur un territoire aux multiples facettes.

2007 — TOULOUSE

CARBONNE 2031 TOULOUSE AIRE URBAINE

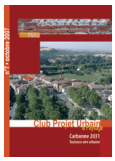

Comment favoriser l'émergence d'un pôle urbain qui s'intègre dans un projet plus vaste couvrant toute l'aire urbaine de Toulouse.

2009 — REIMS

L'AXE REIMS – BAZANCOURT EN DÉBAT

Proposer un projet et une gouvernance pour un développement hiérarchisé et harmonieux dans l'agro-paysage et l'axe Reims-Bazancourt.

2010 — AMIENS

RÉÉCRIRE LE DIALOGUE ENTRE LA VILLE ET SON FLEUVE

Comprendre la ville d'aujourd'hui et imaginer celle de demain en tenant compte de son positionnement, des différents visages de la Somme et de l'affirmer. D'une ville centre à une Métropole économique.

2011 — BREST

QUEL RÔLE POUR LES RIVES DE LA PENFELD ?… AU CŒUR DE LA VILLE !

Réconcilier les deux rives dans la ville de demain. La Penfeld doit pouvoir porter l'intensité urbaine de la métropole en se constituant comme le cœur névralgique d'une trame d'espaces publics organisés à partir de quartiers environnants.

2012 — CLERMONT-FERRAND

UNE STRATÉGIE URBAINE MÉTROPOLITAINE DANS LA PERSPECTIVE DE L'ARRIVÉE DU TGV ?

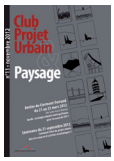

Fabriquer le standard de la ville de demain, durable et solidaire avec comme laboratoire le site de Saint-Jean/ Cataroux.

2013 — MARSEILLE

SAINT-ANTOINE ET GRAND PORT MARITIME, UNE CENTRALITÉ DE NIVEAU MÉTROPOLITAIN

Recréer du lien entre les histoires urbaines qui se confrontent. Intégrer des fonctions et des sites que tout pousse à isoler. Travailler sur l'épaisseur de la limite ville-port pour donner une ambition métropolitaine.

2015 — CLERMONT-FERRAND / RIOM

ATELIER DE RIOM VISITE IN SITU-LYON EXPERTISE CHÂLON-EN-CHAMPAGNE

Ouvrir le débat sur l'ambition et le devenir de ce territoire dans la stratégie métropolitaine Clermont-Vichy Auvergne.

2016 — LA MARTINIQUE

ATELIER DE SAINT-PIERRE PROJET URBAIN ET RISQUE INONDABILITÉ 2015

Transformer Saint-Pierre de ville en pays d'art et d'histoire et la replacer dans un contexte territorial plus large en hierarchisant les projets.

2017 — LE HAVRE-FÉCAMP

ATELIER DE FÉCAMP AMÉNAGER L'INTERFACE VILLE-PORT DE L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

Faire naître un cœur d'agglomération et construire un projet d'ensemble pour élaborer un PLUi.

2019 — STRASBOURG

ATELIER DE STRASBOURG - REGARDS EXTÉRIEURS SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'A35

Des premières images pour le réaménagement de l'A35 avec de nouveaux usages et une redéfinition du fonctionnement urbain.

2021/2022 — LILLE

VISITE *IN-SITU* & ATELIER DE LILLE - IMAGINER LA DEÛLE PARTAGÉE

L'esquisse d'un récit territorial, qui interroge les conditions et moyens à mettre en œuvre pour un partage harmonieux de la Deûle et de ses abords.

2023 — BORDEAUX / ANGOULÊME

ATELIER DE GRANDANGOULÊME - CULTURES ET PAYSAGES EN COMMUN

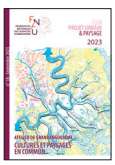

Comment une récente communauté d'agglomération, le GrandAngoulême, peut-elle affirmer sa cohésion et son identité ? En défendant des communs partagés entre sa ville centre et le reste de son territoire : les cultures et les paysages.

CLUB PROJET URBAIN & PAYSAGE

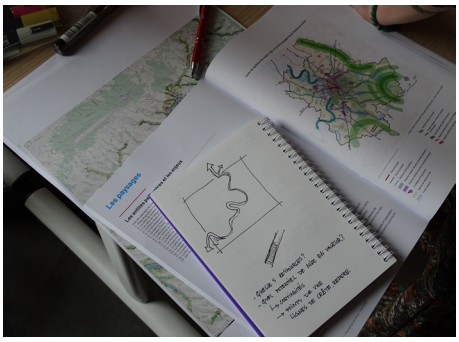

Comité de rédaction
Thomas BOUREAU
Jean-Christophe CHADANSON
Vincent CHARRUAU

Rédaction de l'atelier
François COUGOULE

Comité de relecture
Zoé CHALOIN
Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Juliette GUIRADO
Sophie HADDAK-BAYCE
Françoise LE LAY
Sébastien LEBEL
Pierre-Olivier PECCOZ
Julie TROFF-POULARD
Frédéric VERON

Directeur référent du club PU&P
Yves GENDRON

Directeur général de l'a-urba
Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE

Directrice de publication
Brigitte BARIOL-MATHAIS

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Réalisation : a'urba - Conception graphique : Olivier CHAPUT (a'urba) – 2023 • ISSN :
Crédits photos : © Club projet urbain et paysage • Impression :